

Rapport d'activité



2011



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Une nouvelle Charte et de grands projets

2011 a vu l'aboutissement d'un long travail de révision de la Charte, un processus aux multiples péripéties que l'on mesure aisément quand l'on sait que le Parc, de 21 communes peu ou prou depuis sa création, et longtemps le plus petit des PNR français, a vu son périmètre d'études atteindre 77 communes pour finalement se stabiliser à hauteur de 51.

Le territoire élargi à 51 communes, un second département et sept intercommunalités est donc classé pour la période 2011/2023 depuis le 3 novembre 2011.

En 2011, le Parc a également négocié la seconde tranche du contrat de Parc - partie prenante du Contrat de Projet Etat-Région - qui le lie désormais à ses principaux financeurs, Conseil régional, Conseils généraux des Yvelines et de l'Essonne, Etat pour un montant global d'un peu plus de 14 millions pour les 3 exercices 2011, 2012, 2013. La confiance renouvelée de nos financeurs nous permet d'aborder sereinement les premiers travaux de la Charte et les plus emblématiques.

Parmi ceux-ci, la mise en valeur d'un cœur exceptionnel de nature, les Vaux de Cernay, dont la notoriété remonte à la colonie des peintres de Cernay à la fin du XIXe siècle, qui par centaines ont peint les paysages vallonnés caractéristiques du ru des Vaux, ce petit affluent de l'Yvette : moulins sous étangs, coteaux boisés, chaos gréseux, cascates... Le Parc a sollicité le département des Yvelines afin qu'il acquière un des moulins les plus remarquables de la vallée : ce domaine devrait permettre de mieux accueillir le public nombreux des week-ends de la belle saison et favoriser une découverte touristique des environs par un réseau de chemins et liaisons douces plus accessibles.

L'année 2011 fut également une année de transition pour la gouvernance du Parc : en fin d'année de nouvelles commissions ont été installées avec l'ambition de partager encore davantage les décisions grâce à l'instauration de commissions en formations restreintes. Ces dernières sont composées uniquement d'élus du territoire, conçoivent les outils de la mise en œuvre de la Charte et apportent un soutien financier aux maîtres d'ouvrage éligibles. Dans le même esprit, un guide des aides révisé a été conçu pour faciliter le travail des élus.

Un Parc fin prêt à relever les nouveaux défis du développement durable aborde donc avec confiance les 12 années du projet de territoire. Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2013 pour le prochain Congrès des Parcs qui sera organisé en Vallée de Chevreuse !

Yves VANDEWALLE

SOMMAIRE

Nature et Environnement

Assistance, conseils, aide aux porteurs de projets	p. 4-5
Animation des Contrats de Bassins	p. 6
Espèces Exotiques Envahissantes	p. 7
Lutte contre les inondations	p. 8
Plantation de haies	p. 9
Protection des espèces menacées	p. 10-11
Réserves Naturelles Régionales	p. 12
Restauration et aménagement de prairies patrimoniales	p. 13
Révision des ZNIEFF	p. 14

Culture et Patrimoine

Accompagnement des porteurs de projets culturels	p. 16-17
Notes, conseils et recommandations	p. 18
Restauration du patrimoine	p. 19
Connaissance et valorisation du patrimoine	p. 20-21
Programme culturel d'automne sur les Paysages	p. 22-23

Architecture, Urbanisme et Paysage

Assistance sur les PLU	p. 25
Conseils aux communes	p. 26-27
Conseils aux porteurs de projets privés	p. 28
Eco construction	p. 29
Eco-jardin	p. 30
Plan Paysage et Biodiversité	p. 31
Projet BIMBY	p. 32
Charte urbaine	p. 33
Maîtrise de l'énergie	p. 34

Développement économique et Agriculture

Accompagnement FISAC des communes	p. 36
Filières courtes	p. 37-39
Haut-débit et Téléphonie	p. 40-41
Mesures agro-environnementales	p. 42-43
Programme d'aide au développement économique	p. 44-46

Tourisme et Randonnée

Les Eco-Défis	p. 48-49
Promotion touristique	p. 50
Randonnée	p. 51
Mise en valeur des Vaux de Cernay	p. 52

Communication, Education, Animation

Club des délégués	p. 54
Education à l'environnement et au territoire	p. 55-57
Nos événements	p. 58-59
Mobilisation des partenaires et relais locaux	p. 60
Nos publications	p. 61
Programme d'animations patrimoniales	p. 62

Vie du Parc

Appui au Conseil scientifique	p. 64
Guide des Aides	p. 65
Regroupement de l'équipe technique	p. 66
Travaux au CIN	p. 67
Passage à 51 communes	p. 68

Annexes

Acteurs, Partenaires	p. 70-73
Programme d'actions prévisionnel : 2011 – 2013	p. 74
Compte Administratif 2011	p. 75



Nature et environnement

Nature

environnement

Page 3

Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

> Véritable service public ouvert à tous pour la nature et l'environnement

Par sa connaissance du territoire et la transversalité de ses missions et compétences, le Parc constitue un interlocuteur privilégié pour de nombreux porteurs de projets à la recherche de conseils réglementaires, techniques et/ou d'une aide financière.

Les services du Parc apportent annuellement leur expertise et éventuellement un appui financier à de nombreux demandeurs : propriétaires privés, collectivités territoriales, partenaires institutionnels...

Calendrier :
Tout au long de l'année

Origine des fonds :
Régie PNR

Contacts :
François HARDY, Virginie PASTOR,
Annaïg MONTABORD,
Arnaud BAK, Alexandre MARI,
Olivier MARCHAL, Grégory PATEK,
Adrien REY

Quelques exemples pour 2011 :

1/ Accompagner les communes et les syndicats dans la mise en place du traitement tertiaire des stations d'épuration

Le Parc travaille actuellement sur la création de traitements tertiaires des eaux usées domestiques en proposant de traiter les rejets des stations d'épuration sur des « milieux semi naturels » afin de gagner en qualité avant que les eaux n'arrivent dans la rivière.

En 2011 : Saint-Léger-en-Yvelines

2/ Chantiers UNISCITE

Le Parc en partenariat avec l'association UNISCITE, réalise depuis deux ans des chantiers nature bénévoles s'intégrant dans le cadre des journées de solidarité de sociétés privées. Pour 2011, trois chantiers regroupant une centaine de personnes ont été réalisés :

- Réouverture du coteau de Champbreton à Dampierre-en-Yvelines avec la société GLAXOSMITH KLINE
- Réouverture d'une friche humide sur la Réserve naturelle régionale Val et coteau de St-Rémy avec la BARCLAYS ;
- Réouverture d'une prairie humide à l'Etang des Noës au Mesnil-Saint-Denis avec la BARCLAYS.

3/ Ressources techniques et documentaires pour la rédaction d'un ouvrage sur l'Yvette

L'association A.M.I.C.A.L.E de Lévis-Saint-Nom a sollicité le Parc pour documenter un projet de livre sur l'Yvette. Des rendez-vous ont permis de décrire la rivière Yvette selon un angle écologique et du point de vue du Parc, gestionnaire pour le compte des communes amont de la vallée. Toutes les données capitalisées par le Parc ont ainsi été fournies à l'association dans l'intérêt général pour la connaissance de ce patrimoine naturel auprès du grand public.

4/ Accompagnement des communes pour le respect du code de l'environnement

Les communes ne sont pas à l'abri d'infractions à la loi en matière d'environnement sur leur territoire. En 2011, trois affaires ont ainsi fait l'objet d'une expertise et d'un accompagnement de la part du Parc.

- Un remblaiement de zone humide à Bullion a été réalisé sans aucune autorisation par un propriétaire privé. La commune s'est tournée vers le Parc pour avis. Une expertise de terrain a permis de cadrer le type d'infraction au code de l'environnement et une procédure d'action a été proposée à la commune pour l'accompagner dans sa démarche de déclaration et de suites à donner, notamment auprès de la DRIEE et des services de l'Etat.



- Un riverain du ru du Rhodon à Saint-Rémy-lès-Chevreuse a construit un mur en béton sur plus de vingt mètres de longueur, en lieu et place d'un petit soutènement existant en pierres de meulière et de la berge naturelle. La procédure a été initiée par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques par le dressage d'un procès verbal. Alerté par la commune, le Parc a joué un rôle de conseil, de médiation et d'accompagnement de la commune et du propriétaire privé. Le Parc a élaboré la mesure de compensation puis accompagné la réalisation sur le terrain.



Aménagement compensatoire sur le ru du Rhodon

- La commune de Longvilliers a sollicité le PNR pour un conseil sur les droits d'un propriétaire de moulin quant à son bief amont. La présence des moulins est importante sur le territoire du PNR et les questionnements sur la valeur patrimoniale de ce patrimoine déjà anciens (cf. étude historique menée par la mission Patrimoine/culture). Le PNR dispose d'un fonds documentaire sur les moulins qui permet de répondre à ces questions.

5/ Transfert d'expérience pour l'acquisition et la gestion de connaissances naturalistes

La Communauté de Commune du Pays de Limours a demandé au Parc un appui pour la mise en place d'un « observatoire » de la biodiversité et pour la gestion de ces connaissances. La chargée de mission environnement de la CCPL s'est déplacée à plusieurs reprises pour échanger sur le sujet et le Parc a réalisé un conseil spécifique sur l'utilisation de la base de données SERENA de « Réserves Naturelles de France », dont il a été le précurseur en 2004 de l'adaptation de cette base, conçue au départ pour un espace protégé fermé, à l'échelle d'un territoire habité par l'Homme.

- > Restaurer et préserver la trame bleue
- > Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols
- > Réduire fortement la pollution des eaux,
- > Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Calendrier :
animation annuelle

Partenaires :
Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne

OP/Prog : 010 P

Budget 2011 : 46 000 €

Origine des fonds :
50% AESN, 30% CRIF, 20% collectivités signataires des contrats

Contacts :
François HARDY
Annaïg MONTABORD

Afin de répondre aux obligations de la directive cadre européenne visant à atteindre le bon état écologique des cours d'eau à l'horizon 2015, il a été demandé aux différents gestionnaires de la ressource en eau sur un même territoire d'homogénéiser leurs actions en élaborant un outil de programmation pluriannuel : le contrat de bassin. A l'échelle de son territoire, le Parc est l'animateur et le coordinateur de deux contrats de bassin : celui de la Rémarde amont (2010-2015) et celui de l'Yvette amont (2011-2016) signé en décembre 2011.



A ce titre, les actions réalisées en 2011 par la cellule d'animation sont les suivantes :

- Soutien technique auprès des maîtres d'ouvrage du territoire de la Rémarde amont pour la mise en œuvre des actions prévues en 2011 dans le contrat de bassin (propositions de cahiers des charges, assistance lors des appels d'offre, participation aux réunions de travail, avis et échange de données sur les études en cours, aide à l'élaboration des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires,...).
- Définition avec les 31 maîtres d'ouvrages du bassin versant de l'Yvette amont des actions à intégrer dans le contrat, élaboration du rapport final (chiffrage des actions, texte contractuel, réunions avec les partenaires), signature du contrat, soutien technique auprès des maîtres d'ouvrage pour les actions à engager dès 2012.
- Mise en place d'un réseau de mesures de la qualité des eaux des rivières de l'Yvette amont et de la Rémarde amont, en cohérence avec les réseaux de suivi existants.
- Suivi du programme « Objectif zéro phyto : mise en place de plans de désherbage des espaces communaux respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau ».
- Veille de la cohérence de la politique territoriale : participation à la révision du SAGE Orge-Yvette, coordination avec les porteurs de contrat sur l'Yvette aval et l'Orge amont.



> Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Le Parc n'échappe pas aux invasions biologiques, et certaines espèces se sont tellement bien acclimatées à notre région qu'elles font désormais partie du paysage. Cependant, devant l'accroissement du nombre d'espèces exotiques envahissantes et surtout devant la très grande capacité d'extension de certaines d'entre elles, le Parc doit aujourd'hui travailler à des mesures de lutte contre ces espèces.

Parmi les EEE menaçant la biodiversité du territoire du Parc la plus préoccupante est de loin la Renouée du Japon, qui en fait regroupe souvent sous ce terme deux espèces proches *Reynoutria japonica* et *Reynoutria sachalinensis*. Ces grandes herbacées vivaces se développent facilement et surtout très rapidement à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges : leur prolifération dégrade les milieux naturels, concurrençant les espèces locales.

D'autres espèces sont aussi présentes dans notre territoire, et sont dans d'autres régions particulièrement prolifiques, bien qu'elles soient encore discrètes en Vallée de Chevreuse (mais pour combien de temps ?). Citons notamment les Jussies (là aussi il s'agit de plusieurs espèces regroupées sous ce terme, *Ludwigia peploides*, *Ludwigia glandiflora* et *Ludwigia uruguayensis*) et le Myriophylle aquatique (*Myriophyllum aquaticum*), principalement dans les milieux humides comme les étangs et les mares, et parfois dans les prairies.

Quant à la faune on doit citer la Bernache du Canada (*Branta canadensis*), le ragondin (*Myocastor coypus*) qui, lorsqu'il prolifère, creuse des galeries souterraines le long des berges des cours d'eau, provoquant parfois leur effondrement et de diverses espèces d'écrevisses dites américaines très prolifiques (*Pacifastacus leniusculus*, *Orconectes limosus*, *Procambarus clarkii*) et porteuses de maladies.

Afin de sensibiliser le public sur ces espèces et leur prolifération, le Parc a mis en place différents outils :

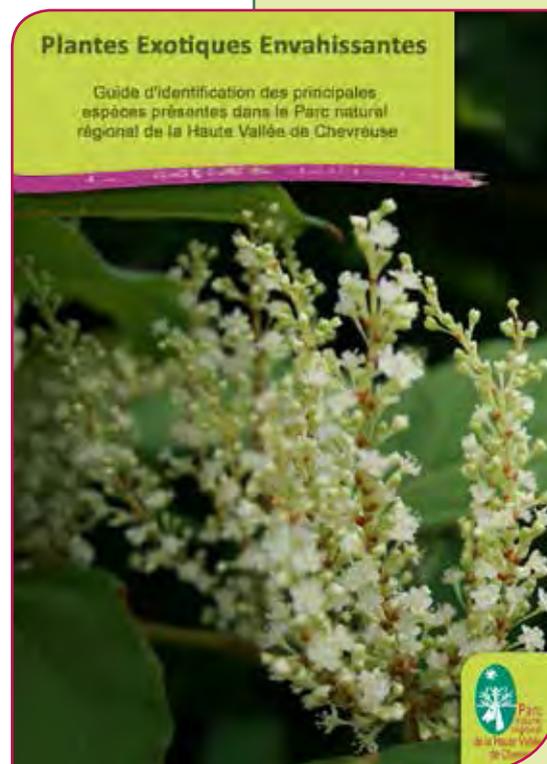
- Un guide de reconnaissance de ces espèces destiné à faciliter l'identification des principales plantes exotiques envahissantes présentes dans le Parc. L'objectif est de pouvoir distinguer ces espèces à partir de leurs principales caractéristiques afin de faciliter le recensement par le grand public et les amateurs de la flore.
- Des conseils pour agir sur le site internet
- Un inventaire participatif en ligne, qui a malheureusement rencontré un faible succès : seules quatre personnes ont signalé une station d'espèces invasives (3 de Renouée et 1 de Berce du Caucase).

Calendrier :
printemps - été 2011

OP/Prog : Régie PNR

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
François HARDY
Olivier MARCHAL



> Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle

Les communes de Milon-la-Chapelle et de Chevreuse connaissent des épisodes récurrents d'inondation des maisons et des chaussées, dus aux ruissellements sur la plaine agricole de la Madeleine, lors d'évènements pluvieux courts et violents, principalement en situation d'orages de printemps et d'été.

En octobre 2008, suite à une concertation entre les communes concernées et le Département des Yvelines, propriétaire de la forêt de la Madeleine, le Parc se portait maître d'ouvrage d'une étude de faisabilité pour l'aménagement hydraulique des rouillons de la Madeleine, du Claireau, et de la bordure sud du plateau agricole (opération 555 – D.M. 2007 – Budget hors contrat de Parc). A l'issue de cette étude, des travaux ont été lancés en 2010. Les techniques et aménagements mis en œuvre permettent de créer et de restaurer des habitats naturels, propices à l'enrichissement de la trame verte et bleue.

Calendrier :
Réalisation des travaux en 2012

Partenaires :
Commune de Milon-la-Chapelle,
Conseil Général des Yvelines

OP/Prog : 644 P (BP2010)

Budget 2011 : 371 770 €

Origine des fonds :
Région, Agence de l'Eau Seine
Normandie, CG78 et commune

Contacts :
François HARDY
Arnaud BAK



L'aménagement hydraulique du rouillon de la Madeleine implique la réalisation de plusieurs ouvrages sur l'ensemble du bassin versant :

- La réalisation d'un talus/fossé couplé à une mare d'intérêt écologique de sur-stockage au niveau de la plaine agricole de la Madeleine ;
- La reprise des marnières forestières afin d'optimiser leur capacité de stockage ;
- La reprise du rouillon dans sa partie basse (reprise du profil, réfection des seuils) afin de briser la force de l'écoulement ;
- La mise en place d'un décanteur/dessableur ;
- La reprise complète de l'exutoire du rouillon intégrant la modification de la partie busée (modification du gabarit pour un diamètre 600mm) avec passage sous la RD46 et le bief, et enfin, création d'un fossé exutoire vers le Rhodon.
- La sélection des prestataires de travaux a été réalisée en 2011, pour un démarrage prévu en début d'année 2012.

- > Restaurer les paysages dégradés,
- > Restaurer la trame verte, faciliter la circulation des organismes vivants
- > Limiter la dégradation de la qualité des eaux, lutte contre le ruissellement

**Calendrier :**

octobre-novembre

Origine des fonds :

Parc naturel régional, Ficevy

Partenaires : :

Ficevy, écoles, agriculteurs

Contacts :

François HARDY
Alexandre MARI
Elena MAUSSION
Grégory PATEK
Laurence RENARD

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a initié ce programme de plantation de haies et l'a mené conjointement avec la Fédération Interdépartementale, des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (FICEVY).

Il a pour but de renforcer la capacité des espaces agricoles à accueillir, protéger et faciliter la circulation des espèces liées aux milieux ouverts. Les haies participent en outre à la diversification du paysage de même qu'elles favorisent l'épuration des eaux de surface dont elles limitent par la même occasion le ruissellement.

Leurs plantations relèvent de la compétence des missions Environnement et Education, appuyées par la Ficevy.

Cette collaboration a permis en 2011 d'implanter un linéaire d'environ 500 mètres sur la commune de Bullion. Par ailleurs, trois classes du Centre horticole d'enseignement et de promotion (CHEP) du Tremblay-sur-Mauldre ont participé à ce chantier en réalisant toutes les étapes de plantation et ont bénéficié d'une présentation des enjeux du site par les techniciens du Parc.

D'autres opérations de plantation de haies ont été réalisées en 2011 : voir la fiche « Education à l'environnement et au territoire ».

- > Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables
- > Restaurer les milieux altérés

1/ Sauvegarde des amphibiens à Auffargis

Comme chaque année depuis 1994, le Parc et de très nombreux bénévoles (associations locales, particuliers, écoles...) s'engagent dans la sauvegarde des amphibiens lors de leur migration nuptiale vers l'étang des vallées à Auffargis. La mise en place de bâches le long de la RD 24 couplée à des relevés quotidiens a permis de faire traverser 7 055 individus en 2011 :

- Crapauds communs : 6694
- Grenouilles rousses : 48
- Grenouilles agiles : 206
- Tritons palmés : 98
- Tritons alpestres : 17
- Tritons ponctués : 2

Pour mémoire, 4 250 individus ont été ramassés en 2008, 3 449 en 2009 et 5 454 en 2012.

Les bénévoles de 2011 : ADVMC, Bonnelles Nature, Bures Orsay Nature, Clématis, Eron, Naturessonne, Centre Athéna,

Club nature Clari kids, école des Sources de Lévis-Saint-Nom, Point info jeunesse du Mesnil saint Denis), Réserve Naturelle Régionale de Saint Quentin-en-Yvelines, ONF.

www.parc-naturel-chevreuse.fr/animaux-vallee-de-chevreuse.html

Le Parc a subventionné une installation d'une barrière permanente à amphibiens sur la commune de Lévis-Saint-Nom (040PG 150 – 554 €).

Calendrier :
février - mars - avril

Origine des fonds :
Régie PNR

Contacts :
François HARDY
Grégory PATEK



Calendrier :
suivi en juin, installation de nichoirs en hiver

Origine des fonds :
Régie PNR

Partenaires :
CORIF, Atena 78, Bonnelles Nature, le CERF, Naturessonne

Contacts :
François HARDY
Grégory PATEK



Nichoir à chouette effraie installée en clocher et portée



Installation d'un nichoir à chevêche dans le secteur de Vieille-Eglise-en-Yvelines



2/ Protection des chouettes chevêches et des chouettes effraie : suivi des populations en nichoirs, installation de nouveaux nichoirs, plantation de fruitiers et saules

Le Parc et ses partenaires associatifs, en relation avec le programme chevêche régional piloté par le CORIF, réalisent un suivi des populations de Chouettes chevêches et assurent la maintenance d'un parc de nichoirs sur l'ensemble du territoire. Cette action est rendue possible grâce à la bonne volonté des propriétaires privés qui acceptent que l'on implante des nichoirs dans leurs propriétés propices à l'installation de l'espèce.

Le Parc, avec le concours des communes et des agriculteurs, installe des nichoirs à chouettes effraie dans les clochers d'église et les hangars agricoles en compensation du manque de cavités naturelles ou de bâtisses ouvertes pouvant accueillir l'espèce. Sont également régulièrement installés des nichoirs à Chouette chevêche dans les pâtures ainsi que sur les box à chevaux situés en milieux favorables ou accueillant déjà l'espèce. Il s'agit de proposer de nouvelles cavités aux futurs reproducteurs issus des portées.

3./ Protection des Chiroptères : suivi des sites d'hibernation et des colonies de reproduction

Le Parc assure depuis de nombreuses années, le suivi annuel des principaux gîtes d'hibernation pour les chauves-souris. Il s'agit d'un dénombrement des individus en léthargie hivernale au sein de milieux souterrains humides comme des aqueducs, des caves ou des Glacières. La campagne 2011 a permis de comptabiliser 500 individus de 9 espèces différentes.

Les quelques colonies de reproduction connues sur le territoire sont suivies annuellement pour évaluer les effectifs, la réussite de la reproduction et l'impact des aménagements de protection réalisés. Ces nurseries sont en général localisées dans des combles de grands édifices comme des églises ou des châteaux.

Murin de Daubenton en hibernation sur une voûte d'aqueduc (A. BAK)



Calendrier :
janvier/février pour l'hibernation et juin/juillet pour la reproduction

Origine des fonds :
PNR Régie

Partenaires :
SMAGER, ONF, Propriétaires privés, Communes

Contacts :
Alexandre MARI
Arnaud BAK

- > Protéger les espaces, les habitats et espèces remarquables,
- > Restaurer les milieux altérés

Le Parc assure la co-gestion des Réserves Naturelles Régionales du territoire. Une seule réserve est officiellement classée : Val et coteau de Saint-Rémy sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Les 2 anciennes RNV (réserves naturelles volontaires) du territoire (Etang de Bonnelles, commune de Bonnelles et Domaine d'Ors, commune de Châteaufort) sont en cours de classement en Réserve naturelle régionale.

Activités liées aux réserves en 2011 :

1/ Réserve Naturelle Régionale Val et Coteau de Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

- Surveillance du pâturage
- Ingénierie technique, administrative et réglementaire pour le déroulement du plan de gestion (demande de subvention, dossier réglementaire, marchés...)
- Suivi courant de la réserve

2/ Réserves Naturelles Régionales des Étangs de Bonnelles et du Domaine d'Ors :

- Animation et concertation pour le classement en Réserve Naturelle Régionale



Calendrier :
tout au long de l'année

Partenaires :
communes de Bonnelles,
Châteaufort et
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

OP/Prog : Régie PNR

Origine des fonds :
Conseil régional d'Ile-de-France,
communes

Contacts :
François HARDY
Arnaud BAK
Alexandre MARI
Olivier MARCHAL



Anes au pré, RNR Val et coteau de St-Remy (A. BAK – PnrHVC)

> Restaurer la trame verte et bleue

La déprise pastorale des fonds de vallées se traduit par l'enfrichement, le morcellement et la disparition progressive des prairies humides au profit de la forêt.

Outre l'impact paysager majeur affectant ces espaces, l'abandon des usages pastoraux s'accompagne également d'une régression sensible de la diversité écologique des prairies humides et marécageuses qui abritent pourtant une part considérable du patrimoine naturel remarquable du Parc (habitats, flore, avifaune, entomofaune...).

De 1995 à 2000, le Parc a conduit une action expérimentale d'entretien des fonds de vallées humides par pâturage extensif dans le cadre du programme national de recherche et de démonstration sur la gestion écopastorale de la biodiversité (réseau E.S.P.A.C.E. / Entretien des Sites à Préserver par des Animaux rustiques Conduits en Extensif). L'expérience se poursuit aujourd'hui sur plusieurs sites. Les effets sont probants tant au niveau de la plus-value patrimoniale, écologique et paysagère, qu'en matière d'intégration de nouvelles pratiques dans la conduite des troupeaux.

Depuis 2009, le PNR s'est engagé dans une démarche partenariale auprès des propriétaires fonciers, des éleveurs et des propriétaires d'animaux rustiques intéressés. L'opération a pour objectif général de permettre la restauration des prairies humides reconnues d'intérêt patrimonial pour le territoire, puis leur préservation par pâturage d'animaux de races plus ou moins rustiques mais toujours conduits en système extensif. La gestion pastorale peut être mise en œuvre soit exclusivement à l'aide du cheptel d'animaux rustiques du Parc, soit de façon complémentaire à l'aide de cheptels d'éleveurs locaux afin de pouvoir les réintégrer dans le circuit économique.

Travaux réalisés en 2011 :

- 1^{ère} année de mise à l'herbe de chevaux de Camargue et d'un lot de brebis BlackFace sur la prairie de Moutiers/Ste Anne à Bullion après les travaux de réhabilitation conduits en 2010
- Achèvement des équipements pastoraux et 1^{ère} année de mise à l'herbe d'un lot de bovins de race Blonde d'Aquitaine sur la prairie du Breuil à Chevreuse
- Restauration, aménagement et mise en pâturage d'un lot de bovins de race Blonde d'Aquitaine et de poneys Shetland sur la prairie domaniale des Vaux à Cernay-la-Ville
- Restauration et mise en pâturage d'un lot de poneys Shetland sur la prairie de l'étang des Noés au Mesnil-Saint-Denis



Suivi du programme

« pâturage »

L'année 2011 a permis d'engager une remise à l'herbe des troupeaux sur 4 prairies patrimoniales fraîchement restaurées pour une surface totale d'environ 23 hectares. Un suivi technique de la conduite des cheptels est nécessaire les premières années afin d'analyser les habitudes alimentaires des animaux, d'évaluer leur impact sur les différentes végétations, d'ajuster les pratiques (nombre d'animaux, périodes de pâturage, délais dans la rotation des parcs de pâturage...) et de s'assurer du bon état de conservation de la faune et de la flore remarquables du site. Ce suivi permet également d'impliquer directement les éleveurs partenaires dans la gestion écologique des prairies et de leur faire découvrir d'autres facettes du pâturage. A l'issue de la saison, des diagnostics de pâturage sont établis pour chaque site et remis aux partenaires (éleveurs, propriétaires fonciers, financeurs). Au regard du bilan de l'année écoulée, ils permettent d'orienter plus judicieusement les pratiques de gestion pour la saison suivante.

Origine des fonds :
60% AESN, 40% Parc

Partenaires :
Communes de Bullion et du Mesnil-Saint-Denis, Office National des Forêts, Ferme d'élevage de la Grand'Maison, de la Noue, Association Cheval communication, Mme Laban éleveur de poneys, Propriétaires privés

Budget : 160 000 €

Op/Prog : 699 P

Contacts :
François HARDY
Alexandre MARI

Attribution de subvention : Bonnelles

Aménagement d'une prairie d'intérêt patrimonial « Les Prés de la Croix » pour une gestion par pâturage extensif, 040PG 148 – 6 300 €

> Participation à l'inventaire des zones de biodiversité remarquable

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est engagé dans le processus de réactualisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de son territoire. A l'occasion du renouvellement de la Charte du Parc et de son agrandissement à une grande partie du Massif Forestier de Rambouillet, le Parc a poursuivi ce travail de vérification de terrain et de compilation des données naturalistes modernes pour permettre une validation scientifique des nouveaux périmètres des ZNIEFF sur ces communes.

En 2011, à la demande de la DRIERE, le Parc a travaillé sur la révision des ZNIEFF pour les communes situées sur l'ancien périmètre (21 communes) ainsi que sur celles situées à l'ouest de la Nationale 10. 13 nouvelles ZNIEFF ont été proposées par le Parc et validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, 6 ont été révisées par le Parc.

Ce travail, mené en partenariat avec l'Office National des Forêts, s'agissant du domaine forestier public, s'est concrétisé fin 2011 par la validation de 62 ZNIEFF de type I, pour lesquelles le Parc a réalisé la saisie de nombreuses fiches et l'intégralité de la cartographie des contours.

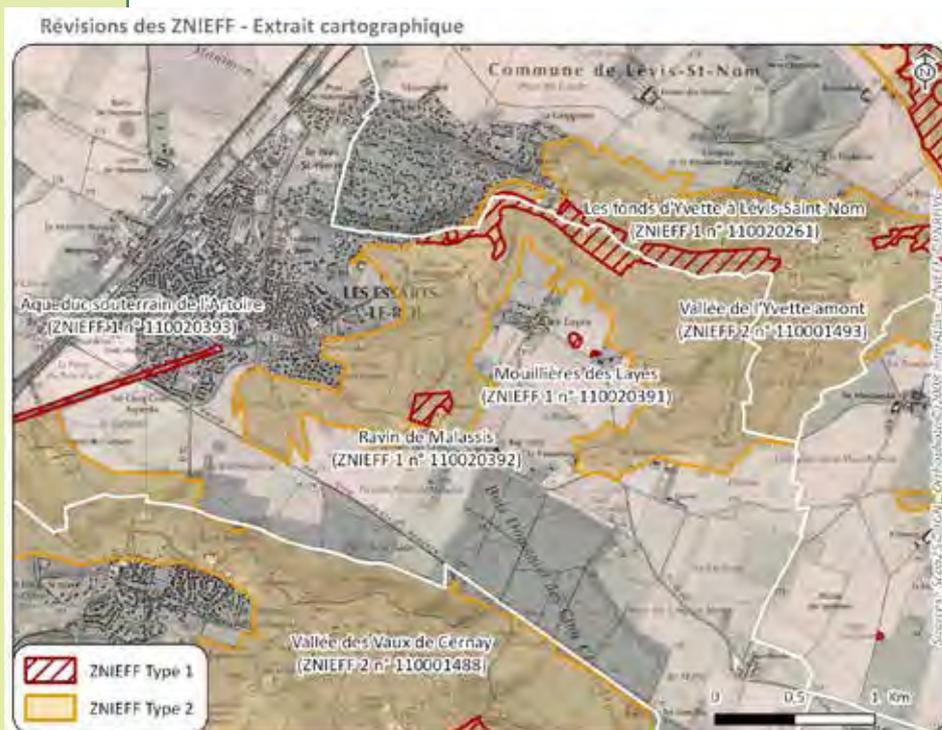
Il a été complété par :

- l'actualisation et la compilation des données naturalistes
- la création de contours plus fins
- l'ajustement des périmètres de types II en fonction des ZNIEFF de type I présentes
- la rédaction et la vérification des données sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle

Calendrier :
de juin à septembre

Partenaires :
Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature, Office National des Forêts

Contacts :
François HARDY
Olivier MARCHAL



ZNIEFF de type I :
secteurs de grand intérêt biologique ou écologique.

ZNIEFF de type II :
grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.



Culture et patrimoine

Culture

patrimoine

> Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire

Le Comité de sélection des projets culturels est chargé de répondre aux demandes d'aides liées à des propositions culturelles ou artistiques. Il peut attribuer des aides financières et/ou un soutien en termes de communication (site internet, lettre d'information électronique, Echo du Parc...).

En 2011, le Comité de sélection des projets culturels a accompagné trois projets :

Calendrier :

21 mars, 5 juillet, 17 novembre 13 décembre

OP/Prog : 695P

Budget 2011 : 15 000 € €

Origine des fonds :

60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :

Sophie DRANSART

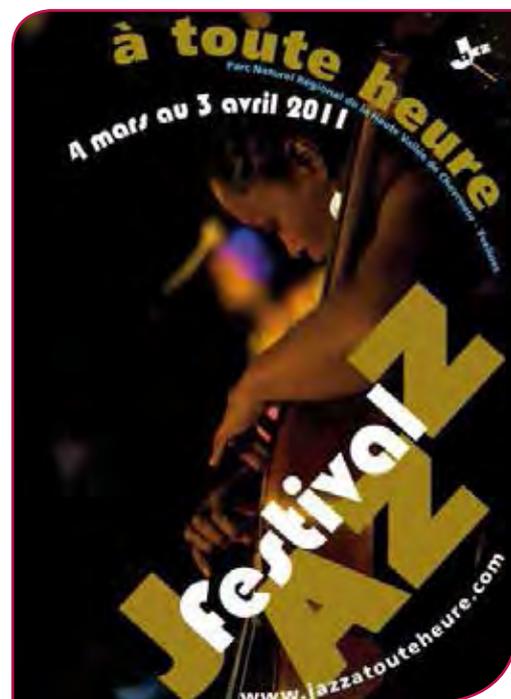
1/ Festival Jazz à Toute Heure

Du 4 mars au 3 avril 2011 – Concerts, conférences et randonnées : musique et nature sur les communes du Parc.

En parallèle des concerts payants en salle à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois, Bullion, La Celle-les-Bordes, Chevreuse, Le Mesnil-Saint-Denis, Bonnelles, Cernay-la-Ville, Rochefort-en-Yvelines, organisation de Randos-jazz, découverte du Parc naturel et concert gratuit à l'arrivée :

- Dimanche 6 mars à Saint-Lambert-des-Bois, *La vallée du Rhodon, un paysage marqué par la présence de Port-Royal-des-Champs*, accompagnée par Sophie Dransart et Virginie Chabrol, mission Patrimoine et Culture du Parc (41 personnes)
- Dimanche 13 mars à La Celle-les-Bordes, *D'où vient le paysage ?* accompagnée par Sylvaine Bataille, guide de Parc (27 personnes)
- Dimanche 20 mars à Bonnelles, *Paysages naturels de Bonnelles*, accompagnée par l'association Bonnelles Nature et Frédéric Pouzergues, mission Education du Parc (40 personnes)
- Dimanche 27 mars à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, *Paysage en marche*, accompagnée par Betty Houguet et Laurence Renard du Parc (39 personnes)
- Dimanche 3 avril à Rochefort-en-Yvelines, *Le sable et la lande*, accompagnée par Olivier Marchal, mission Nature et Environnement du Parc (41 personnes)

Aide : 7 500 € + soutien en communication





2/ Salon du Livre

Du 26 mars au 2 avril 2011 – Chevreuse – Association Lirenval.

Cette onzième édition avait pour thème « La Musique » et pour invité d'honneur, Alain Duault. De nombreuses animations et activités ont été proposées : rencontres avec les auteurs et éditeurs, séances de dédicaces, expositions, ateliers de calligraphie, d'écriture, d'illustration BD, lectures de contes, remise de prix littéraires, conférences, concert...

Bibliothèques partenaires : bibliothèque Le Club à Bonnelles, bibliothèque Jean Racine à Chevreuse, bibliothèques de Châteaufort,

Cernay-la-Ville, La Celle-les-Bordes et Saint-Forget.

Communes partenaires : Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Rochefort-en-Yvelines, Senlisse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Aide : 2 000 € + soutien en communication

3/ 7^{ème} édition du Parcours d'Ateliers d'artistes Portes Ouvertes

Samedi 1er et dimanche 2, samedi 8 et dimanche 9 octobre – 15 communes – Association Hélium

65 artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, graveurs, photographes ont ouvert leurs ateliers et accueilli les visiteurs lors de ces deux week-ends : expositions, animations musicales et théâtrales...

Aide : 1 400 € + soutien en communication



- > Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels
- > prolongements contemporains

La mission Patrimoine Culture contribue par des conseils et des notes, destinés à des élus ou des particuliers, à la sensibilisation et préservation du patrimoine bâti. Ces avis peuvent être donnés grâce à une connaissance du patrimoine apportée par les inventaires menés en parallèle.

Calendrier :
Tout au long de l'année

Partenaires :
communes, particuliers

Origine des fonds :
PNR Régie

Contacts :
Sophie DRANSART
Virginie CHABROL

Prise en compte du patrimoine bâti au sein des documents d'urbanisme

Contributions pour les
PLU d'Auffargis, Roche-
fort-en-Yvelines, Fontenay-
les-Briis, Longvilliers,
Galluis, Les Mesnuls,
Jouars-Pontchartrain,
Les Essarts-le-Roi,
Grosrouvre, Chevreuse,
Cernay-la-Ville
Contributions pour les
SCOT de la Communauté
de Communes du Pays
de Limours et de la Com-
munauté de Communes
Plaine et Forêt d'Yveline.

Fermes patrimoniales :

Rédaction de notes :
Ferme de la Douairière, Cernay-la-Ville
Changement de destination de la ferme en
lien avec le PLU de la commune

Fermes de Gambais

Intégration des fermes à intérêt patrimonial
dans le PLU de la commune au titre de l'article
L123-1-5 7° du CU

Ferme de la Voisine à Clairefontaine

Recommandations dans le cadre d'un projet
de centre de formation international

Saint-Rémy-l'Honoré : 3 fermes de la com-
mune dans le cadre de la révision du PLU

Choisel

Note relative à l'intégration des fermes dans
le POS au titre de l'article L123-1-5 7° du CU

Rendez-vous en mairie ou avec des proprié-
taires pour conseils sur une ferme :

- Ferme de Bellepanne, Lévis-Saint-Nom (changement de destination)
- Ferme du château, Mareil-le-Guyon (travaux)
- Ferme de Brouessy, Magny-les-Hameaux (changement de destination)
- Ferme de Malvoisine, Senlisse (travaux)
- Ferme du centre-bourg, Fontenay-les-Briis (changement de destination et orienta-
tion d'aménagement dans le cadre de la révision du PLU)

Moulins, rédaction de notes :

- Moulin de Maincourt : avis patrimonial dans le cadre du réaménagement du sentier de Maincourt
- Moulin d'Ors : avis patrimonial dans le cadre d'un projet de restauration de la continuité aquatique
- Moulin du Pont de Beauce : avis patrimonial dans le cadre de travaux autour de la pièce d'eau de l'étang



Restauration du Patrimoine

CULTURE ET
PATRIMOINE

- > Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

Depuis sa création, le Parc mène une politique visant à restaurer le petit patrimoine rural bâti non protégé. Il a contribué à de nombreuses réalisations de qualité qui ont sauvé et restauré des éléments bâtis comme des lavoirs, des ponts, des fontaines, des murs, de la statuaire isolée, etc.

Il assure un suivi architectural sur mesure, et, dans certains cas, délègue à un architecte du patrimoine un accompagnement architectural approfondi. Le Parc finance ces opérations à des taux allant jusqu'à 70%. Ces aides sont principalement destinées aux communes, mais concernent aussi les particuliers.

Auffargis : Restauration des façades de l'ancienne poste / Op. 671- 16 374 €

Après plusieurs opérations successives de restauration, ce bâtiment remarquable de la commune, probablement le plus ancien - une partie du manoir de la Recette - a trouvé une nouvelle jeunesse extérieure. La Poste ayant quitté ces locaux, la commune lui cherche une nouvelle affectation.

Bullion : Restauration d'un mur du cimetière / 030PG 130 - 8 075 €

Cette opération a permis de refaire les joints d'une partie des murs du cimetière de Bullion.

Chevreuse : Restauration d'un mur du prieuré Saint-Saturnin / 030PG 131 - 9 920 €

Le Prieuré Saint Saturnin, plus vieil édifice de Chevreuse, a fait l'objet d'une importante restauration globale. Ce bâtiment remarquable, d'un grand intérêt historique, qui est situé au cœur du bourg de Chevreuse, en face de l'église, est maintenant dédié à des événements artistiques et culturels. Le Parc a soutenu ce projet par des conseils techniques et architecturaux réguliers. Cette opération a permis de compléter la restauration de l'édifice par celle des murs de clôture du prieuré.



Chevreuse :

Aide à l'amélioration de l'habitat / 070PG 10 - 2 300 €

Le Parc a attribué une aide (sous condition de revenus) à hauteur de celle de la commune pour permettre l'amélioration architecturale d'une maison de bourg dont les ravalements nécessitaient une restauration complète.

Dampierre-en-Yvelines :

Restauration des murs du parking de la Venelle de l'étang / 030PG 129 - 2 919 €

Une restauration des couronnements des murs qui délimitent cette petite aire de stationnement particulièrement bien intégrée dans le centre du village.

Longvilliers : Edification du mur du

cimetière / 030PG 135 - 15 360 €

L'agrandissement du cimetière de Longvilliers a été l'occasion de créer un nouveau mur en pierre meulière qui soit similaire aux murs existants afin de conserver une unité à l'ensemble du cimetière.

Magny-les-Hameaux :

Restauration de la stèle Albert Samain / 030PG 134 - 8 400 €

Il s'agit d'une stèle édifée en 1925 à la mémoire du poète Albert SAMAIN, réalisée par le sculpteur Yvonne SERRUYS. Cette stèle est remarquable par son style art déco, avec une sculpture en bas relief de grande qualité. La technique utilisée est un ciment de grains de granit. La restauration a permis de restaurer cette stèle.

Magny-les-Hameaux :

Restauration du mur de clôture de la Maison des Bonheur / 030PG 132 - 4 750 €

Une restauration assez classique d'un mur de clôture en meulière qui permet de préserver ce patrimoine qui compose le village de Magny-les-Hameaux.

Calendrier :

Tout au long de l'année

Op/Prog :

684P, 671, 070 (10), 030 (129, 130, 131, 132, 134, 135)

Budget :

68 098 €

Origine des fonds :

60% Région, 40% Département des Yvelines,

Contacts :

Bernard ROMBAUTS



> Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Calendrier :
tout au long de l'année

Partenaire :
Service Patrimoines et Inventaire
de la Région Ile-de-France,
Université Paris 1 Sorbonne

OP/Prog : 694 P

Budget 2011 : 25 300 € €€

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département
des Yvelines

Contacts :
Sophie DRANSART
Virginie CHABROL

Inventaires et études

Afin de répondre à l'ambition de la charte de mieux connaître le territoire, son patrimoine culturel et son histoire, plusieurs inventaires et études sont réalisés ou mandatés par le PNR. Ces recherches sont menées en partenariat avec le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France, dont l'un des conservateurs, Roselyne Bussièrre, vient travailler un jour par semaine avec l'équipe technique du Parc :

- Inventaires thématiques de patrimoines sensibles car soumis à de fortes pressions à l'échelle du territoire élargi, en collaboration avec les communes et les associations historiques. Ces inventaires concernent les maisons rurales, les cours communes et les anciennes devantures commerciales. Six communes ont été couvertes en 2011.
- Mise à jour des données d'anciens inventaires topographiques et uniformisation des données menées de façon concomitante aux inventaires thématiques précédemment cités.
- Inventaire participatif mobilisant les habitants : le thème retenu en Commission Patrimoine Culture est celui du patrimoine religieux. Cet inventaire a été mené jusqu'alors à l'échelle des 21 communes.
- Achèvement de l'inventaire thématique des moulins à eau à l'échelle des 21 communes.
- Poursuite du travail de collecte de la mémoire des personnes âgées dans les villages du Parc, en partenariat avec l'Université Paris 1-Sorbonne.

L'ensemble des données recueillies est versé dans une base de données élaborée en lien avec le SIG du Parc. Cette base de données, dite « générale et minimum », contiendra à terme les informations relatives au patrimoine sur l'ensemble du territoire et ce, de façon homogène. Elle sera complétée de bases plus spécifiques et précises dans lesquelles les inventaires thématiques, aux contenus plus spécifiques, seront versés.

Diffusion et animations

Afin de sensibiliser un large public à ces patrimoines, différentes opérations de valorisation ont été organisées :

La re-visite, Balade théâtralisée

Dimanche 19 juin – Programme 649P - Proposée par la compagnie La Constellation dans le cadre de la Fête des Fermes.

Le Parc naturel régional s'est associé aux communes du Mesnil-Saint-Denis et de Saint-Lambert-des-Bois pour proposer aux habitants du territoire une déambulation théâtralisée sur le thème du patrimoine agricole bâti et des paysages associés.

Grâce à un parcours menant de la ferme de Beaurain (Le Mesnil-Saint-Denis) à la ferme de Champ-Garnier (Saint-Lambert-des-Bois), les « guides de l'Office National de la Vérité et du Bien » ont invité le public à (re)découvrir ces deux fermes patrimoniales et le plateau qu'elles habitent.

Avec ce spectacle spécialement créé pour l'occasion, La Constellation a proposé une autre façon de regarder ce territoire agricole et ses particularités paysagères et patrimoniales.

Deux représentations proposées durant la journée, 50 spectateurs et participants.





A l'ombre des Gogottes, sur les pas de Philolaos

Été 2011 – château de la Madeleine, Chevreuse – budget total : 7 927 € €
Exposition des œuvres du sculpteur saint-rémois dans la cour du château médiéval de la Madeleine et d'autres sites où ses sculptures sont visibles de façon permanente. Parcours à travers le territoire du Parc jusqu'à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

En partenariat avec la Maison-atelier de Philolaos, la Fondation Coubertin, le château de Mauvières, la ferme du Château de Milon, le service culturel de Voisins-le-Bretonneux, le Musée de la ville et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Journées du Patrimoine

17 et 18 septembre – Programme commun aux communes du Parc. Le ministère de la Culture nous a invités en 2011 au « Voyage du Patrimoine ». Le Parc et les communes se sont inspirés de ce thème pour proposer un programme commun édité à 20 000 exemplaires.

Quelques exemples d'animations proposées par le Parc :

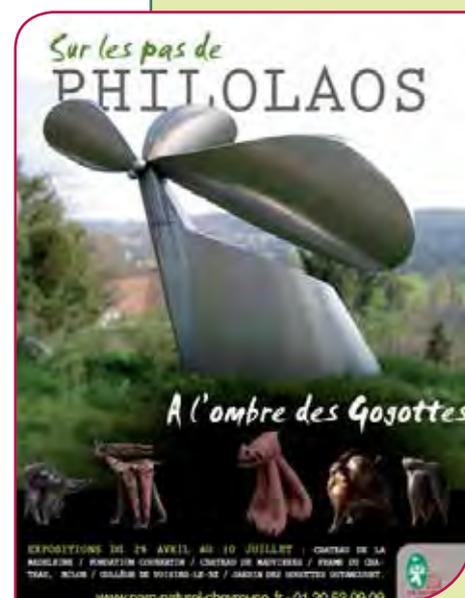
- Sorties nature « Le voyage des graines » dans la Réserve Naturelle Régionale du Domaine d'Ors et « Découverte des arbres voyageurs » à Senlis (47 personnes)
- Exposition « Voyages parmi les paysages du Parc à travers les temps » au Moulin d'Ors, Châteaufort (235 visiteurs)
- Visite commentée « Chevreuse : les héritages de la première croisade », château de la Madeleine, Chevreuse (47 personnes)
- Circuits vélo « Sur les chemins de traverse » : Montfort l'Amaury / Grosrouvre / La Queue-lez-Yvelines / Galluis / Méré et Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Gif-sur-Yvette (11 personnes).
- Visite du château de la Madeleine : 1800 personnes

Poésie et Moyen-âge font bon ménage

Dimanche 9 octobre – château de la Madeleine à Chevreuse – dans le cadre de Poés'Yvelines

Une après-midi au château de la Madeleine pour revivre un peu du Moyen âge grâce aux activités proposées par la compagnie des 4A, mais aussi pour entendre des poètes et artistes dire et chanter des poèmes d'aujourd'hui, créant ainsi un décalage temporel.

Accompagnement musical par la Carité de Guingamor. Avec Les 4A et La Carité de Guingamor, Claude Ber, poète, Lydia Padellec, poète, Jean-Luc Despax, poète, Frédérique Wolf-Michaux, comédienne et chanteuse.



> **Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante**

Afin d'accompagner les Plans Paysage et Biodiversité et la démarche de sensibilisation aux paysages et à leur protection, la Commission Patrimoine / Culture a décidé de retenir la thématique des paysages pour l'année 2011. Une série de manifestations ont été proposées pour accompagner ce dispositif.

Calendrier :
automne 2011

Partenaire :
Maison de la Poésie, Théâtre de
Saint-Quentin-en-Yvelines

Budget : 21 575 €

Op/prog : 696 P

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département
des Yvelines

Contacts :
Sophie DRANSART
Laurence RENARD

1. Les 4 saisons du Paysage

Une série de concerts a été organisée avec la harpiste Isabelle Olivier afin de révéler les ambiances sonores du territoire du Parc.

Cette démarche originale et expérimentale a eu pour objectif d'appréhender les espaces naturels dans toutes leurs dimensions, tant géographique et temporelle qu'humaine et poétique, par le biais d'une rencontre exceptionnelle entre un instrument rare, la harpe, et les bruits de la nature ou des espaces habités. Quatre concerts ont ainsi été programmés pour suivre chacune des saisons :

- 22 mai 2011 à 5h (lever du soleil) et 21h30 (coucher du soleil), Domaine de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (printemps) : 48 personnes présentes le matin, 35 le soir.



- 10 juillet 2011 à 11h15, Lavoir de Moutiers à Bullion dans le cadre des « Pique-nique animés » des Yvelines (été) : 115 personnes présentes.

- 24 septembre 2011 à Saint-Léger-en-Yvelines, Maison forestière de la Vallée mousseuse à l'occasion du brame du cerf (automne) : 80 personnes présentes
- concert prévu à l'hiver 2012

2. Des poètes dans la nature

Depuis 2008, le Parc et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines ont organisé une résidence d'écriture dans chacune des trois Réserves Naturelles Régionales du Parc. À chaque fois, deux poètes ont eu pour consigne d'écrire sur et à partir du lieu.

Petit déjeuner poétique, 27 mars, 10h30, Fondation Coubertin :

Le Parc et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines, en partenariat avec la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ont proposé à deux poètes, Hervé Martin et Lydia Padellec, une résidence d'écriture sur la réserve « Val et coteau de Saint-Rémy ».

Cette présence poétique clôt la série de résidences au sein des réserves naturelles régionales du Parc. Après celle de Châteaufort et celle de Bonnelles, la troisième et la dernière réserve du Parc a été à son tour mise en mots et support de création littéraire.

Dans le cadre de *PoésYvelines – La semaine des poètes* et de la *Biennale de la poésie*, lecture par les deux poètes de leurs écrits en musique, avec le vibraphoniste Franck Tortiller.



Edition d'un recueil

A l'issue de cette dernière résidence, six regards différents rendent compte de ces espaces préservés.

Les textes de Sophie Loizeau, Roland Nadaus, Pascale Petit, Mario Urbanet, Lydia Padellec, Hervé Martin, complétés par l'œil de la photographe Adrienne Arth ont été compilés dans un recueil intitulé *Des poètes dans la nature* disponible à la Maison du Parc (10€). Il a été édité à 200 exemplaires.

Une exposition des photographies d'Adrienne Arth qui révèlent les ambiances de chaque réserve naturelle, a été présentée à l'occasion du lancement du recueil au moulin d'Ors le 1er octobre 2011. Elle est à la disposition des communes et partenaires.



Balades à deux voix

Samedi 1er, dimanche 2, dimanche 9 octobre - Réserves Naturelles Régionales du Parc
Pour découvrir les réserves et ces écrits, des balades à deux voix, naturalistes et poètes, ont été organisées.

- Samedi 1er octobre, Réserve naturelle d'Ors à Châteaufort : visite avec Françoise Martin de l'ADVMC ; Sophie Loizeau et Roland Nadaus, poètes (18 personnes présentes)
- Dimanche 2 octobre, Réserve naturelle Val et Coteaux de Saint-Rémy-lès-Chevreuse : visite avec M. Ménieux en charge de la réserve ; Lydia Padellec et Hervé Martin, poètes (5 personnes présentes)
- Dimanche 9 octobre, Réserve naturelle des étangs de Bonnelles : visite avec R. Meunier et P. Ballongue de Bonnelles Nature ; Pascale Petit et Mario Urbanet, poètes (23 personnes présentes)

3. « Danse, musique, paysages », 22 mai 2011, Domaine de Coubertin

Dans le cadre de la Fête de la Nature organisée le dimanche 22 mai au Domaine de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le Parc et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ont proposé des improvisations chorégraphiques et musicales. Le chorégraphe Sylvain Groud, accompagné par le clarinettiste Louis Sclavis, artistes associés au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont improvisé trois duos au cœur du domaine. Danse et musique ont évoqué, souligné et révélé, à leur manière, les paysages environnants de ce lieu d'exception et notamment 3 points de vue choisis pour évoquer la vallée de l'Yvette :

- La porte imaginaire vers le parc : du paysage bâti au paysage jardiné (70 personnes)
- L'île : profil de la vallée et ses coteaux boisés (100 personnes)
- Le Jardin des Bronzes : dialogue avec le fond de la vallée (50 personnes)





Architecture, urbanisme et paysage

Architecture urbanisme

- > **Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non-urbanisés et garantir leur continuité**
- > **Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité**

La mission urbanisme du Parc accompagne et conseille les communes et/ou EPCI tout au long de la procédure, des prémisses à l'approbation du document d'urbanisme.

Il s'agit notamment de veiller au respect des objectifs fixés par la Charte : fin de l'étalement urbain et du mitage, vers un urbanisme endogène et de qualité, respect des continuités des espaces naturels et agricoles, entre autres. La mise en œuvre des orientations et des mesures de la Charte passe par la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et par une réponse efficace aux tâches des Personnes Publiques Associées (participation aux réunions de concertation, rédaction d'avis officiels...) lors de procédure d'élaboration, de révision et de modification.

Le Parc met progressivement en place un certain nombre d'outils pour accompagner les communes et/ou EPCI dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Selon les enjeux et les demandes des communes, la mission urbanisme fait également appel aux autres missions du Parc qui viennent apporter leur expertise et leurs outils sur des thématiques nécessitant des approfondissements : Trame Verte et Bleue, patrimoine, SIG, etc.

SUIVI DES PLU

- Assistance aux communes pour le lancement de PLU : présentation de la démarche PLU aux conseils municipaux, modèle de cahier des charges et assistance à la rédaction, participation au jury de sélection du bureau d'études
- Porter à connaissance : nouvelle formule
- Participation aux réunions de travail et de concertation des Personnes Publiques Associées du PLU
- Relecture des documents de travail tout au long de la procédure et commentaires des versions de travail
- Rédaction de notes de conseil : études urbaines, compléments de diagnostic et conseils réglementaires sur l'intégration d'éléments sur le patrimoine naturel et bâti, la Trame Verte et Bleue, etc.
- Organisation de visites de terrains
- Mise en place d'expérimentation dans les

PLU : Trame Verte et Bleue, densification, développement économique, concertation...

- Mise en place d'une procédure de validation des avis officiels du Parc, avec une association plus étroite des élus dans le schéma de décisions

SUIVI DES SCOT

- Participation aux réunions et groupes de travail
- Transmission de données et d'études pouvant alimenter le SCOT
- Participation aux réunions de concertation des Personnes Publiques Associées
- Rédaction de notes de conseil
- Mise en place d'une procédure de validation des avis officiels du Parc, par une association plus étroite des élus du Parc.

Le Porter à Connaissance nouvelle formule

L'année 2011 a été marquée par un travail transversal des missions du Parc concernées par les PLU afin de rénover le Porter à Connaissance. Il propose maintenant un petit atlas cartographique élaboré par la mission SIG, des contributions des missions Environnement, Patrimoine et Paysage ainsi qu'une compilation des guides et documents Parc édités par le Parc et pouvant alimenter le PLU. Sa transmission à la commune s'est aussi améliorée, pour devenir un vrai moment d'échange avec les élus et les Personnes Publiques Associées, à travers une présentation des éléments en session de travail et une visite de terrain qui permet une appréhension et une lecture des enjeux paysagers, environnementaux, patrimoniaux et urbains de la commune.

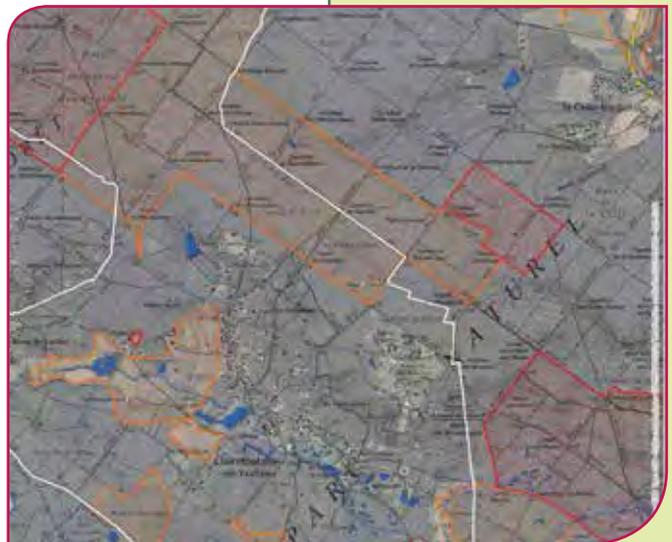
Calendrier :
toute au long de l'année

Partenaire :
Direction Départementale du Territoire, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Chambre de Commerce et d'Industrie

Budget : Budget de fonctionnement du Parc €

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Jennifer BUREAU-BERNACCHI
Julien DELILE



Quelques chiffres

- Plus de 90 réunions en communes
- 28 procédures en cours
- 2 suivis de procédure SCOT
- 5 avis officiels délivrés sur des projets de PLU



Calendrier :
toute au long de l'année

Budget : Régie PNR€

Contacts :
Bernard ROMBAUTS
Laurence RENARD
Isabelle BEAUVILLARD
Betty HOUGUET



- > **Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité**
- > **S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage**

Auffargis • Note pour le PLU-Règlement des zones naturelles avec intérêt écologique (avec la mission Environnement)

Bonnelles • Haies des jardins familiaux : subvention pour la plantation d'essences locales dans le cadre d'une action pédagogique (040PG159 – 650,40 €) • Conseil pour le projet de reconversion d'une ancienne ferme au centre du village • Participation aux réflexions d'un futur contrat régional

Boullay-les-Troux • Etude urbaine du Champ Croche dans le cadre de l'élaboration du PLU : étude urbaine et proposition de scénarios d'aménagement du secteur

Bullion • Cressonnières : accompagnement pour un scénario de mise en valeur paysagère et écologique du site

Cernay-la-Ville • Entrée de bourg : subvention pour la plantation d'une haie (040PG151 – 3 281,18 € HT)
• Jardin du presbytère : esquisse pour un jardin public rustique • Ferme de la Douairière : accompagnement du projet

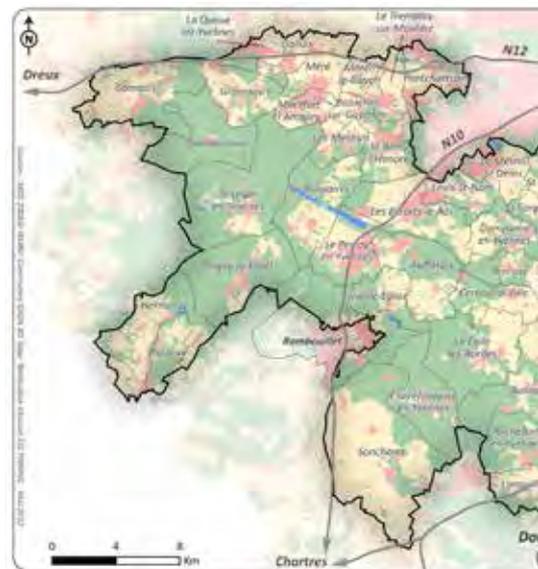
Châteaufort • Ferme de la Grange : accompagnement dans le cadre du PLU

Chevreuse • Participation au jury de concours pour la Maison des Associations

Clairefontaine-en-Yvelines • Possibilités d'évolution du domaine de la Voisine
• Projet d'extension d'un bâtiment de la Fédération Française de Football

Dampierre-en-Yvelines • Suivi du chantier de la nouvelle station d'épuration

Fontenay-les-Briis • Conseil sur le projet centre-village et Ferme Edon



Forges-les-Bains • Plusieurs interventions en mairie et sur le terrain pour le projet d'aménagement du Pré aux Chevaux • Participation au jury de concours de la Maison de santé • Avis sur un projet de logements en centre village

Gambais • Conseils pour la création de logements locatifs

Lévis-Saint-Nom • Terrains sportifs : rédaction d'un cahier des charges pour missionner un architecte-paysagiste • Ouverture de points de vue : identification précise des abattages nécessaires

Longvilliers • Affichage : subvention pour la mise



- > **Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité**
- > **Diversifier l'offre de logement en matière de : petit collectif, locatif, social**



en place de panneaux d'affichage en bois aux entrées de hameaux (04oPG158 – 2760,45 €)

Mareil-le-Guyon • Conseil pour la modification de façades sur la ferme du château

Milon-la-Chapelle • Conseil sur les projets d'évolution de la Fondation Anne de Gaulle au domaine de Vertcoeur

Poigny-la-Forêt • Deux notes de conseils urbanisme et architecture (mars et novembre) sur le projet de pôle de vie (épicerie+logements)

Raizeux • Projets de cinq logements sociaux, note de conseil architecture et urbanisme • Jardin de la Charmerie : esquisse pour la création d'un jardin public

Senlisse • Rouillon : esquisse pour les aménagements des abords du rouillon



Rochefort-en-Yvelines • Place : esquisse pour l'installation de mobiliers urbains

Saint-Rémy-lès-Chevreuse • Conseils architecture et urbanisme sur plusieurs projets de logements en cœur de bourg, rue de Paris, rue Chesneau, rue du Général Leclerc • Participation au jury de concours du complexe sportif • Entrée de ville : conseil pour les plantations en entrée de ville

Saint-Rémy-L'Honoré • Clôtures et haies : note pour le PLU

Sonchamp • Avis sur l'implantation d'une installation équestre



Quelques chiffres :

60 conseils juridiques et réglementaires sur des projets, des permis de construire ou sur les documents d'urbanisme
8 conseils en éco-construction et énergie
23 communes conseillées

Participation aux jurys de concours

Lorsque les communes ou les bailleurs sociaux le souhaitent, l'équipe du Parc peut participer à des jurys de concours de maîtrise d'œuvre, comme cela a été le cas cette année pour le 4ème groupe scolaire de la commune du Perray-en-Yvelines, la maison des associations de Chevreuse, le complexe sportif de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, la Maison de Santé de Forges-les-Bains.

Cet accompagnement très en amont du projet permet une bonne prise en compte des enjeux de la charte et constitue une occasion précieuse d'échanger autour d'un exemple concret avec les élus et les partenaires.

- > Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité
- > S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage
- > Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité
- > Diversifier l'offre de logements en matière de : petit collectif, locatif, social

Calendrier :
toute au long de l'année

Budget : Régie PNR€

Partenaires : Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine des Yvelines et de l'Essonne, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines et de l'Essonne, Agence locale de l'énergie et de du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Agence Territoriale de l'Energie du Plateau de Saclay

Contacts :
Bernard ROMBAUTS
Laurence RENARD
Isabelle BEAUVILLARD
Betty HOUGUET
Jennifer BUREAU-BERNACCHI
Julien DELILE

L'Atelier répond à de nombreuses sollicitations de porteurs de projets privés : particuliers, associations, artisans et commerçants, PME, agriculteurs, promoteurs et aménageurs, etc. Les demandes de conseil sont très diverses : projets paysagers, urbains et architecturaux où une expertise éco-environnementale, patrimoniale ou architecturale est nécessaire. Les conseils se font le plus en amont possible des projets et peuvent se poursuivre aux différents stades d'élaboration, selon l'importance de ceux-ci. Parfois ces conseils s'apparentent à une véritable assistance. Conseils en termes de programmation, esquisses, assistance pour la constitution d'un dossier administratif, après remise de l'avant-projet détaillé et lors de la réalisation du chantier.

L'Atelier mobilise tous ses outils pour assurer ce conseil dans les meilleures conditions : développement du site internet, édition et réédition de nombreux guides, relation avec les nombreux partenaires...

Réunion du 23 juin 2011 avec les partenaires STAP 78, CAUE 78 pour une meilleure coordination et mutualisation des interventions auprès des particuliers et autres porteurs de projets privés.

Rédition des guides couleurs : 3 000 exemplaires pour le guide général, maisons de bourg et maisons rurales et 2 000 exemplaires pour le guide des maisons bourgeoises, des devantures commerciales et des bâtiments isolés.

Diffusion aux communes et partenaires à hauteur de 650 exemplaires par guide.



Quelques chiffres :

- 50 conseils paysagers
- 18 conseils en énergie et éco construction
- 129 conseils en architecture aux particuliers + 37 conseils approfondis
- 8 conseils en urbanisme et dans la recherche de sites d'implantation pour des porteurs de projets artisanaux et touristiques



> S'engager pour des aménagements et des constructions respectueuses de la biodiversité et des paysages

Le territoire du Parc est, par son passé et sa situation francilienne, un paysage très jardiné composé de grands domaines, de parcs et de nombreux jardins privés. Les pratiques de gestion de l'ensemble de ces espaces peuvent impacter les milieux naturels alentours, leurs nuire ou bien participer à leur biodiversité. Les actions menées par le Parc visent la mise en pratique de ces gestes écologiques.

Plantons le Paysage

Afin de préserver la qualité des paysages du territoire, le Parc s'est associé pour la seconde année consécutive aux jardineries et pépinières afin de proposer des variétés locales d'arbres et d'arbustes à planter dans les jardins. Les professionnels partenaires sont à la disposition des particuliers pour conseiller et proposer des plants adaptés aux terrains. Ils vous offrent une remise de 10 % sur les variétés listées par le Parc dans la limite des stocks disponibles.

Jardineries et pépinières participantes :

- PEPINIERE POMMERE - 1 rue Dampierre - 78720 SENLISSE
- JARDINERIE DE CHEVREUSE - Chemin du Breuil - 78460 CHEVREUSE - www.jardinerie-chevreuse.fr
- PEPINIERE THUILLEAUX - RD 906 - 78460 CHOISEL - www.thuilleaux.com
- JARDINERIE LAMOTTE - 10 rue Général Leclerc - 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS
- PEPINIERE PESCHEUX-THINEY - 14 route de Chartres - 91400 GOMETZ-LA-VILLE
- JARDINERIE JARDILAND - 1 rue Fromenteau - 91940 GOMETZ-LE-CHATEL



Guide Eco jardin

En 2011, le Parc a réédité ce guide de conseils pour un jardin respectueux de l'environnement et des paysages. Il avait été tiré à 8000 exemplaires lors de sa première édition en 2010, 10 000 exemplaires ont été réédités en 2011 (12 813).

Réédition Natureparif

L'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France a choisi le contenu du guide éco-jardin du Parc pour proposer sa propre édition régionale à l'ensemble de ses collectivités adhérentes.



Calendrier :
toute au long de l'année

Budget : 17 000 €

OP/Prog : 656

Partenaires : Jardineries et pépinières

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département

Contacts :
Laurence RENARD

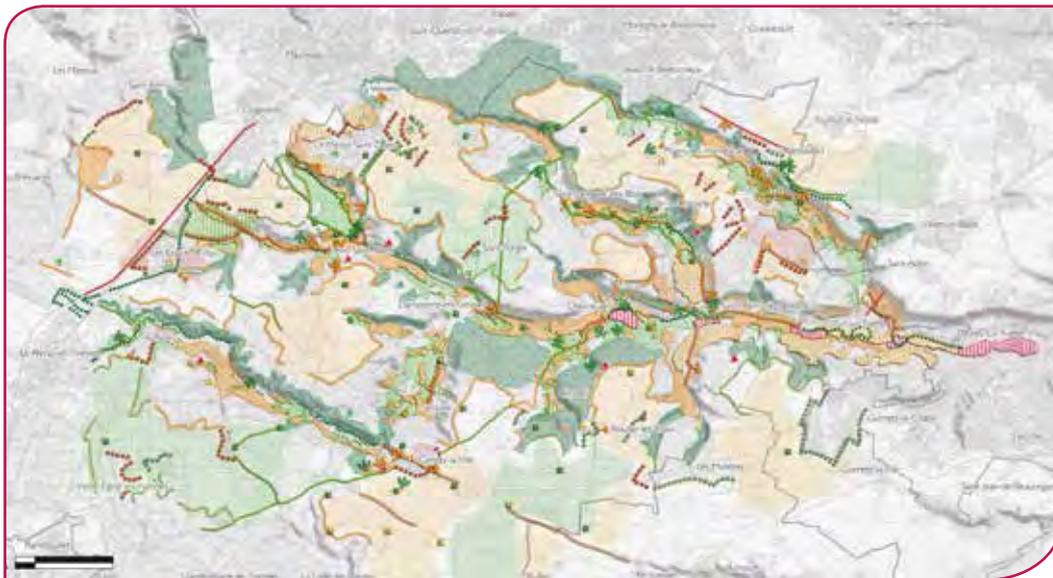


« Des fruitiers à l'école »

Les missions Pédagogie et Paysage ont été sollicitées par la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour planter des arbres fruitiers dans chaque école dans le cadre d'une démarche pédagogique orchestrée par le Parc.

OP/prog : 040PG160 – 462 € €

- > Restaurer et préserver la trame verte et paysagère
- > Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales



Carte des enjeux qui identifient ce qu'il faut préserver, ce qu'il faut améliorer et ce qu'il faut restaurer

Le Parc a prévu la mise en place de Plans Paysage et Biodiversité sur l'ensemble du territoire, entité par entité. Il s'agit de documents d'orientations qui définissent concrètement et spatialement les actions à mener pour agir sur la qualité des paysages et de la biodiversité. En 2011, le premier « PPB » est mené pendant 18 mois sur l'entité paysagère des Vallées de l'Yvette qui compte 16 communes des vallées de l'Yvette de ses affluents et de petits plateaux. Sur ce territoire, les bureaux d'études Folléa-Gautier et l'Atelier d'écologie urbaine ont identifié 4 orientations :

- Pour des paysages de nature révélés à nouveau
- Pour une diversification des paysages agricoles
- Pour une urbanisation plus respectueuse de son contexte
- Pour une plus grande simplicité de déplacements au quotidien

Quelques chiffres

- 3 comités de pilotage et une réunion publique
- 3 plans guide élaborés
- 4 réunions thématiques sur la question des lisières, de l'agriculture périurbaine, de la protection des paysages et des déplacements au quotidien.

« Projections », soirée autour du paysage

Mercredi 27 avril 2011 à l'Espace Jean Racine (Saint-Rémy-lès-Chevreuse)

Manifestation organisée dans le cadre de la semaine Agriculture et Paysage : extraits de « Portraits d'Ares, un monde pour soi », suivi d'une réunion publique pour imaginer l'avenir des paysages des vallées de l'Yvette.

Calendrier : 2011/2012

Op/Prog :
653

Budget :
69 846 €

Contacts :
Laurence RENARD
François HARDY

Les Saisons du Paysage

De nombreuses missions du Parc se sont associées pour proposer 10 animations scolaires, 1 rallye, 2 projections, 2 improvisations, 3 chorégraphies, 4 circuits, 4 concerts, 6 expositions et un concours photographique sur le thème du paysage. 3 000 personnes ont ainsi pu être sensibilisées à ce sujet transversal.





- > Maintenir le socle naturel et paysager du territoire
- > Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité
- > Favoriser la mixité sociale et la mixité habitats/activités
- > Diversifier l'offre de logements : petit collectif, locatif, social

Calendrier :
toute au long de l'année

Partenaire :
Direction Départementale du
Territoire, Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine,
Conseil d'Architecture, de
l'Urbanisme et de l'Environnement,
Chambre de Commerce et
d'Industrie

Budget : Budget de fonctionnement
du Parc €

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département
des Yvelines

Contacts :
Jennifer BUREAU-BERNACCHI
Julien DELILE

On connaissait l'expression Not in my back yard (pas derrière chez moi), « NIMBY » en langage d'urbaniste, voici le concept de « BIMBY » lancé par le Ministère de l'Ecologie, Build in my back yard (construit au fond de mon jardin). Aux Essarts-le-Roi, la commune expérimente avec le Parc naturel cette approche originale et participative de l'urbanisme. L'objectif à terme est de parvenir, dans le tissu pavillonnaire existant à une densification progressive de ces quartiers pour répondre aux besoins de logements. Dans de nombreux cas en effet, l'intérêt des particuliers (notamment à diviser et vendre une partie de leur terrain) peut aller dans le sens des intérêts de la collectivité (proposer une offre diversifiée de logements sur son territoire sans consommer d'espaces naturels ou agricoles).



Les habitants des Essarts-le-Roi ont pu rencontrer individuellement et gratuitement au cours de week-ends en novembre des architectes pour évoquer les projets sur leur parcelle et être conseillés pour une densification de qualité. Après évaluation de l'intérêt de ces projets pour la collectivité, un règlement adapté pourra alors être adopté par la commune dans le Plan local d'urbanisme. 77 familles ont répondu à l'invitation et bénéficié de ce conseil personnalisé.



Une synthèse des résultats a été présentée aux élus des Essarts-le-Roi en décembre. Elle a montré que la consultation des habitants avait fait émerger 86 intentions de création de logements, avec une forte proportion de petites maisons individuelles, plutôt destinées à la location, ce qui est précisément le type d'habitat dont on manque le plus sur le territoire du Parc.

Le travail se poursuivra en 2012 avec l'intégration de la démarche dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration. Une exposition rendant compte de cette expérimentation est également prévue pour mi-2012.

> Préserver et mettre en valeur les paysages

Les élus de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ville réputée pour son patrimoine naturel, paysager et architectural, ont souhaité s'adjoindre les services d'une équipe de travail pluridisciplinaire dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et de l'aménagement urbain afin d'élaborer la Charte Urbaine de la commune.

Ce document servira de référence pour les choix d'aménagements futurs et représentera un véritable outil de travail œuvrant à la conservation de l'identité de la commune et à la reconquête de ses espaces publics.

L'objet de cette étude est de redynamiser le centre ville et notamment son secteur commerçant, ainsi que de rendre la voirie et l'espace public accessibles aux personnes handicapées. La dernière étape de l'étude consistera à élaborer une charte urbaine élargie sur l'ensemble du territoire communal. Cette étude a été attribuée au bureau d'études BET IRIS CONSEIL.

Le Parc naturel régional a été associé au suivi de cette étude qui vient nourrir la réflexion territoriale sur la mise en valeur des espaces publics.

Fiches-outils

Le travail mené sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a permis d'amorcer la rédaction de quelques fiches-outils de l'espace public : l'éclairage public, les revêtements de sols, le mobilier. Une étude iconographique a notamment été réalisée par le cabinet en paysage Améter Paysages afin de réaliser une fiche-outil sur l'espace public au début du XX^{ème} siècle.

Op/Prog :
654P (BP2012)

Budget :
31 500 €

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département
des Yvelines,

Contacts :
Laurence RENARD



> Adopter la démarche « sobriété ... efficacité énergétique ... énergies renouvelables »

Partenariats :

Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans la continuité des années précédentes, le Parc a poursuivi son partenariat avec l'ALEC.

- Le Conseil en Energie Partagé (Sur 7 communes) : le Parc, accompagné de l'ALEC, a été le premier à mettre en place ce dispositif en Ile-de-France. Fin 2011, les 5 premières communes signataires ont terminé la première tranche de 3 ans. Un bilan réunissant toutes les communes ainsi que l'ALEC et l'ADEME s'est tenu le 30 septembre à Senlisse. Il a permis de mettre en évidence l'utilité et l'efficacité du dispositif.

- Réalisation par le COSTIC de 10 unités d'audits énergétiques (assistance à maîtrise d'ouvrage) notamment pour les communes de Bonnelles, Lévis-Saint-Nom, Le Mesnil-Saint-Denis. Ce dispositif est complémentaire du Conseil en Energie Partagée que le Parc finance également.

- Réalisation de 2 réunions techniques : L'une à destination des élus et agents communaux lors d'un Club des délégués sur les bâtiments BBC le 20 septembre à Dampierre-en-Yvelines.

L'autre à destination des professionnels lors d'un atelier-débat du Pôle éco-construction du Parc sur le thème des bâtiments BBC le 21 novembre au Moulin d'Ors à Châteaufort.

Calendrier :
toute au long de l'année

Budget : 25 300 € et 35 000 €

Partenaires : COSTIC, ALEC SQY, CAUE 78, réseau du pôle éco construction

Op/prog : 686P et 638P

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département

Contacts :
Bernard ROMBAUTS
Betty HOUGUET

La filière Bois-Energie

Le rendu de l'enquête de potentiel d'installation de chaufferies bois coréalisée par le Parc et l'ALEC SQY a pu mettre en évidence plusieurs sites possibles d'installation, tels que Rambouillet.

Le calcul du Bilan Carbone du Territoire

Dans le cadre du calcul de l'empreinte écologique du territoire du Parc, un approfondissement est consacré à l'émission du gaz à effet de serre. Tania Armand, doctorante du laboratoire REEDS, s'est formée en 2011 à la méthode de calcul développée par l'ADEME afin de pouvoir réaliser ce bilan en 2012 (voir fiche « Appui au Conseil Scientifique »).

COSTIC

2011 est la première année du partenariat mis en place entre le Parc et le COSTIC

Les objectifs visés par la convention ont été atteints :



Concours Maison économe

Pour encourager les démarches en matière d'habitat durable et de performance énergétique, l'ALEC SQY basée à Magny-les-Hameaux organise un concours de la maison économe en partenariat avec le Parc. Trois lauréats ont été récompensés à l'occasion de cette cinquième édition.

- Maison passive de 120 m2 à ossature bois
Lieu : Jouars-Pontchartrain
Conception : Milena Karanesheva, cabinet Karawitz Architecture
Consommation d'énergie : 4000 kwh/an. Soit environ 1€par jour !

- Rénovation d'un pavillon de 150 m2 des an-

nées 80 pour atteindre le label Maison Passive Lieu : Magny-les-Hameaux
Conception : cabinet Karawitz Architecture
Consommation d'énergie : 41 kWh/m2 / an soit environ 600€/an d'électricité tout compris.

- Maison de 156 m2 à ossature bois labellisée BBC
Lieu : Chevreuse
Conception : cabinet David Mary
Consommation d'énergie : 54,7 kWhép/m2/an. Coût pour le chauffage et l'Eau Chaude Sanitaire : 381,84 €. Coût total d'électricité : 600 € /an.



Développement économique, agriculture

Développement
économique

> Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

Le FISAC finance des aides directes aux entreprises mais également des projets de collectivités : études, signalétique, accès aux espaces commerciaux et stationnements de proximité, halles, marchés couverts et de plein air, restructuration des centres commerciaux de proximité, animation et communication, financement des intérêts d'emprunts contractés pour l'acquisition de fonds de commerce, achats de locaux d'activité.

Le PNR conseille les communes qui sollicitent ces dispositifs.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Halle du marché couvert

Contact : Gilles BRICE, Maire-adjoint à la vie économique et aux animations
Projet de modernisation de la halle de marché couvert construite il y a vingt ans : travaux de mise aux normes électriques, plomberie, accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), rénovation des stores, volets roulants, stands et sonorisation du marché.
La modernisation de la halle de marché s'ins-

crit dans le prolongement de la stratégie de redynamisation du tissu commercial de la commune dont la première action a consisté à mettre en place un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité.

Après délibération des services du FISAC, la commune a obtenu une subvention de 27 637,98 €, correspondant à 30% des investissements, pour la première tranche de travaux.

Auffargis / atelier d'artisanat d'art

Contact : Daniel BONTE, Maire
Dossier en cours

La Celle-les-Bordes / Restaurant

Contact : Serge QUERARD, Maire
Dossier refusé par le FISAC

Communes ayant déposé des dossiers FISAC sans appui PNR : Grosrouvre, Forges-les-Bains.

Tous les dossiers constitués sur le territoire ont été suivis par le PNR auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France).

Calendrier :
toute au long de l'année

Budget : communes

Partenaires : Mairies

Origine des fonds : FISAC

Contacts :
Xavier STÉPHAN
Olivier SANCH



- > Favoriser la diversification des activités agricoles,
- > les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

Création de la marque « Produit du Parc » pour la farine de blé, le pain, la baguette et les pâtisseries



En 2009, le Parc naturel régional avait été sollicité par deux exploitations labellisées Agriculture Biologique (Ferme de la Budinerie et Ferme du Champart à La Celle-les-Bordes) pour l'élaboration d'une marque « Produit du Parc » de production de blé et de farine de blé. Ces deux exploitations s'étaient regroupées sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique dénommé « GIE VAL d'OR » pour développer l'activité de meunerie.

En 2011, le Parc a revu le cahier des charges de la marque « Farine de blé » afin d'intégrer l'exploitation et le moulin de la Ferme de Moisan à Grosrouvre (suite à l'extension du territoire du Parc).

Le Parc a également élargi les produits concernés par cette marque aux pains, baguettes et pâtisseries pour valoriser également les artisans boulangers-pâtisseries. En 2011, deux boulangers (la « Boulangerie du Château » à Chevreuse et la boulangerie « A la Dampierroise » à Dampierre-en-Yvelines) ainsi que l'EARL de la Budinerie (paysan-boulangier) ont obtenu la marque « Produit du Parc » pour le pain, la baguette et les pâtisseries.

Ainsi, la Marque « Produit du Parc » pour la Farine de blé, pain, baguette et pâtisserie permet de valoriser l'ensemble des acteurs de la filière : agriculteurs, meuniers et boulangers-pâtisseries.

Boulangerie du Château, M. et Mme BEAUVAIS

Boulangier-pâtissier installé à Chevreuse depuis septembre 2004, propose toutes sortes de pains spéciaux, baguettes, pâtisseries, viennoiseries. La demande de marquage concerne un gâteau, deux pains spéciaux et une baguette.

La boulangerie/pâtisserie A la Dampierroise, M. et Mme MILON

M. Milon, secondé par sa femme, est installé à Dampierre-en-Yvelines depuis septembre 2003. La boulangerie propose toutes sortes de pains spéciaux, baguettes, pâtisseries et viennoiseries. Sensible aux valeurs de la marque « Produit du Parc », il a décidé de tester la farine de la Ferme de la Budinerie (moulin ayant la marque « Produit du Parc ») puis de créer la « Baguette de la Vallée » et le « Pain au naturel ». Ces deux nouveaux produits viennent tout juste d'être mis en vente et rencontrent déjà l'adhésion des consommateurs.

L'EARL de la Budinerie (paysan-boulangier) M VANDOOREN

La Ferme de la Budinerie s'est diversifiée dans sa production de pains et de baguettes.



Calendrier : Comité Marque Parc les 21 mars, 12 juillet et 22 novembre

Origine des fonds : FISAC

Contacts :
Xavier STÉPHAN
Olivier SANCH
GHYSLAINE WOLFF

Mise en relation de producteurs et de commerçants, aides aux référencements locaux :

Environ 30 nouveaux référencements de distribution en filière courte

1/ Attribution de la Marque « Produit du Parc »

La ferme de la Villeneuve est installée depuis 1947 à Rambouillet. Il s'agit d'une exploitation de 45ha dont les trois-quarts de la Surface Agricole Utile sont situés à Rambouillet.

L'exploitation comprend une trentaine de chèvres de race Saenne, Alpine et Poitevine, un bouc, une vingtaine de chevreaux, des moutons croisés, une quinzaine de vaches (de race Holster, Charolaise, Rouge des près et Normande) et une dizaine de veaux.

Les fromages et produits laitiers : ferme de la Villeneuve à Rambouillet

Produits concernés : fromage blanc, fromage de chèvre (une dizaine de produits), beurre, yaourt, crème fraîche, lait cru.

La viande bovine, caprine, ovine : ferme de la Villeneuve à Rambouillet

Produits concernés :

Produits bruts / finis vendus en cassettes : viandes de bovins, moutons, agneaux, chevreaux, veaux

Produits transformés / plats cuisinés : blanquette de chevreau, chevreau aux légumes, rilette de chèvre, pâté de chevreau, saucisson de chèvre, tripes de bovin, rilette de génisse, mitonné de veau.

Renouvellement de la marque « Produit du Parc »

Les Escargots :

la ferme de Fanon (M. Rous) à Senlis

La ferme de Fanon est la seule exploitation à produire des escargots dans le PNR. Le Parc a créé cette marque en 2006 pour valoriser cette production atypique puisqu'elle concerne moins de 300 producteurs en France. Depuis, l'installation de la ferme, le Parc accompagne

l'héliculteur. Aujourd'hui M. ROUS a réussi à augmenter de 30% sa production annuelle d'escargots, envisage de diversifier les activités de son exploitation et développe ses réseaux de distribution en vente directe (marchés de plein vent, Amap, restaurant,...).

Les fromages et produits laitiers : la ferme de la Noue à la Celle-les-Bordes

La ferme de la Noue produit chaque année 14 700 litres de lait dont une partie est transformée en fromages de chèvre blanc (crottin/brique), de chèvre cendré (primeur, buche dodu) et en yaourts. Elle a su également développer ses réseaux de distribution, notamment en direction des AMAP (dont celles de Bullion, Bonnelle, Magny-les-Hameaux, Voisins-le-Bretonneux) auprès desquels elle vend près de 80% de sa production. La vente directe et l'approvisionnement des restaurateurs (« L'Escu de Rohan » à Rochefort-en-Yvelines / « l'Auberge de l'Elan » à la Celle-les-Bordes) lui permettent d'écouler le reste de sa production.

2/ Gestion du Rucher Pédagogique situé sur le site du Moulin d'Ors à Châteaufort

Dans le cadre de la convention signée entre le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et l'Association pour le Rayonnement de Port-Royal des Champs pour la gestion du rucher pédagogique situé sur le site du Moulin d'Ors à Châteaufort, l'APRC s'est engagée à entretenir les ruches conformément au cahier des charges de la marque « Produit du Parc » pour le miel toutes fleurs. Après réalisation d'un audit par la mission Développement Economique, le comité Marque Parc a validé la conformité de la gestion du rucher au cahier des charges de la marque « Produit du Parc » pour le miel toutes fleurs.

Les récoltes sont conditionnées en pots de 250 grammes destinés à la vente à la boutique du PNR et en pots de 125 grammes offerts lors des événements.

1 rucher composé de 10 ruches :

- Production de miel toutes fleurs de printemps : récolte de 23,750 € kg (83 pots de 250g et 24 pots de 125grs)



- Production de miel toutes fleurs de printemps : récolte d'été de 75 kg (464 pots de 125g)
- Accueil de publics et visite du rucher : Un groupe d'une trentaine de personnes a participé à l'animation réalisée par l'APRC lors des Journées du Patrimoine en septembre 2011.

3/ Opération Viande Highland

Dans les prairies et friches humides de fonds de vallée, les boisements regagnent du terrain et entraînent la disparition d'une biodiversité remarquable. Depuis plus de 15 ans, le Parc naturel régional a installé un troupeau de vaches écossaises, les « Highland cattle », afin d'y brouter et d'ouvrir ainsi les paysages en permettant le maintien d'une faune et d'une flore d'exception.

Afin de gérer l'accroissement du cheptel, il est nécessaire de procéder périodiquement à l'abattage d'animaux. La viande découpée par un artisan boucher est alors proposée prioritairement aux restaurateurs du territoire. Cette valorisation bouchère permet au Parc d'auto-financer la gestion du troupeau. Pour les restaurateurs, c'est l'occasion de faire déguster à leur clientèle une viande locale excellente tout en sensibilisant leur clientèle à la préservation des prairies humides. Sur le plan gastronomique et nutritionnel la vache écossaise est appréciée pour sa grande richesse en protéines et sa faible teneur en graisse et en cholestérol.



En décembre 2011, trois restaurants du Parc et la « Ruche qui dit Oui » ont participé à l'opération :

- Restaurant Laurent Trochain au TREMBLAY-SUR-MAULDRE
- Restaurant Le Médiéval à CHÂTEAUFORT
- L'Arôme restaurant à FORGES-LES-BAINS

Suivant les disponibilités, le reste de la viande est aussi valorisé en vente-directe auprès de la population locale sous forme de caissettes de 5 et 10 kg (33 particuliers cette année).

La ruche qui dit oui

Le Parc a été sollicité en 2011 par la première « Ruche qui dit oui » parisienne (qui a atteint près de 2000 consommateurs inscrits en 2012). Ce premier partenariat avec un point de vente parisien est une opportunité de débouchés complémentaires pour certains producteurs du Parc. Une réunion de présentation a été organisée à la Maison du Parc. Les responsables de la « Ruche qui dit oui » sont venus expliquer leur fonctionnement aux producteurs et artisans intéressés. Le Parc assiste également la « Ruche qui dit oui » dans ses recherches de nouveaux fournisseurs locaux ou de ventes saisonnières. Par exemple, une opération « sapins de Noël » a permis une vente spéciale parisienne de 73 arbres issus d'une pépinière du Parc. 9 producteurs locaux Parc étaient référencés en 2011 auprès de la première ruche partenaire. Une dizaine d'autres Ruches d'Ile-de-France ou d'Eure-et-Loir ont depuis sollicités les producteurs.



Gestion du Rucher :

Calendrier : décembre

Dépense : 1 442 €

Recette : 3 521 €

Origine des fonds : PNR région

Contacts :

Xavier STÉPHAN
Olivier SANCH
Alexandre MARI

Opération Highland

Op/Prog : 689P et 604P

Budget : 3000 € (gestion du rucher) / 3 086,23 € (étiquettes Marque Parc, étiquettes des pots de miel et pots de miel)

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département

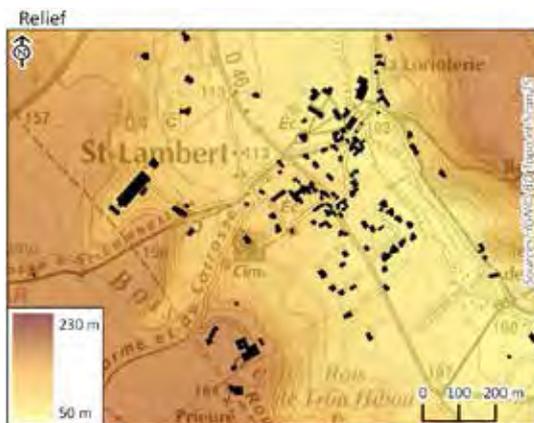
Contacts :

Xavier STÉPHAN
Olivier SANCH
Eléna MAUSSION

> Améliorer l'attractivité du Parc pour les entreprises et consolider les pôles d'activités et d'emplois

1/ Saint-Lambert-des-Bois et la téléphonie mobile

La commune de Saint-Lambert-des-Bois, confrontée à une couverture médiocre en téléphonie mobile, a sollicité l'appui du PNR. Double-objectif de service aux habitants et aux entreprises (en particulier le Centre de séminaires de Port-Royal, l'hôtel restaurant de Sauvegrain, l'usine de la Source de Saint-Lambert) :



En premier lieu, le service SIG du Parc a élaboré des jeux cartographiques complets regroupant informations cadastrales et topographiques, hauteur de bâtiments, courbes de niveaux. Puis ont été regroupées les informations économiques, en particulier le dossier de clientèle d'affaires élaboré avec le centre de séminaires de Port-Royal. En décembre 2011, les opérateurs Orange et SFR ont finalement mandaté le groupe SNEF, spécialiste en réseaux de téléphonie, pour débiter une étude de déploiement sur la commune. SFR a même indiqué dès décembre 2011 avoir un projet d'implantation sur la commune de Saint-Lambert-des-Bois.

2/ Desserte du lycée de la vallée de Chevreuse et d'un quartier Saint-Rémois en très-haut débit Internet

L'étude haut-débit réalisée par le PNR dès 2005 faisait apparaître le cas particulier d'un quartier de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) limitrophe de la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay (CAPS) et de l'Essonne. Ce quartier saint-rémois, bien que hors CAPS, dépend techniquement en bout de ligne d'un répartiteur Internet situé sur cette dernière.

Une quinzaine d'habitations et le lycée de la Vallée de Chevreuse, à cheval sur les deux départements, sont concernés.

En 2011, des travaux de déploiement de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH) ont été entrepris par la CAPS dans le cadre d'une délégation de service public attribuée à Orange.

Les habitants et la partie du lycée (notamment salles de classes) situés en Yvelines se retrouvaient de fait administrativement exclus des travaux de desserte.

En plein accord avec les habitants et grâce à une veille de terrain, le PNR a alerté la mission développement numérique du CG 78 qui a fait le lien avec la CAPS et son délégataire. Les travaux ont ainsi pu être menés côté Yvelines en « poussant » la fibre.

Calendrier : 2011

Partenaires :
Directions régionales SFR/
Orange/Bouygues – CG78

Contacts :
Danielle TACYNIAK,
conseillère municipale,
Emilie DUC,
responsable SIG-PNR,
Olivier SANCH

Calendrier : 2011

Partenaires :
Conseil général des Yvelines, mission développement numérique

Contacts :
Olivier SANCH

- mobilisation des responsables régionaux des opérateurs Orange, SFR et Bouygues
- réunions tri-opérateurs en mairie

Le « marché » de Saint-Lambert n'étant pas suffisamment important pour motiver les opérateurs à lancer une étude technique de déploiement, mairie et PNR ont rassemblé le maximum d'informations préalables pour faciliter cette étude.

3/ Yvelines Entreprises Numériques

Ce dispositif, mis en place par le Conseil régional d'Ile de France, le Conseil général des Yvelines et la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines (CCIV), est une offre complète de conseil et de financement qui permet de qualifier les besoins de modernisation informatique et Internet des entreprises.

Micro-projets : budgets moyens aux alentours de 8 000 euros, mise en œuvre rapide et accompagnement collectif.

Projets personnalisés : budgets moyens aux alentours de 40 000 euros, mise en œuvre à moyen terme et accompagnement individuel. Le PNR relaie ce dispositif auprès des entreprises.

Une SSII extra-départementale a été implantée dans le PNR en 2011 grâce au dispositif. Environ 30 entreprises du Parc ont été orientées vers le dispositif en 2011.

4/ Desserte du Domaine Saint-Paul de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et très-haut débit Internet

Le Domaine Saint-Paul, ce sont 20 000 m² de bureaux, 73 hectares de parc arboré, un centre de séminaires moderne (dont 12 000 m² d'anciens locaux industriels entièrement rénovés), deux restaurants, un hôtel de 89 chambres, 20 entreprises, 200 salariés, 25 000 séminaristes par an, 700 salariés et 40 000 séminaristes par an à moyen terme. Le parc immobilier du domaine offre aux entreprises des surfaces à louer de 25 à 2 000 m², des équipements techniques de haut niveau et tous les services professionnels. Il abrite également le COSTIC (Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques).

Les importants travaux de modernisation

achevés fin 2011 ont été accompagnés d'un plan de desserte en très haut-débit initié par la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le PNR auprès du Conseil Général des Yvelines dès 2009.

Le site d'activité du Domaine Saint-Paul a ainsi été desservi en fibre par le très-haut débit Internet en 2011, pour un raccordement effectif en avril 2012.

Contexte et historique :

Dès 2004, le Parc étudie les modalités de déploiement du haut-débit Internet sur son territoire. L'objectif est multiple : maintien des entreprises existantes, dessertes de tous les artisans-commerçants, zones d'activités, attraction de nouvelles entreprises mais aussi accès Internet au plus grand nombre d'habitants possible. En 2005, le PNR réalise un état des lieux du territoire et des besoins. Il adapte pour ce faire son calendrier au chantier « Yvelines numériques » du CG 78. Différentes actions sont menées par la suite : améliorations de réseau, activation de répartiteur, expérimentation du Reach-Adsl, etc... En Juillet 2006, le tracé choisi par le CG 78 pour son réseau « Yvelines numériques » traverse le PNR. En décembre 2009, le PNR et la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse réussissent, grâce à un travail de concertation avec le CG 78, à intégrer le domaine d'activités au plan départemental de desserte numérique de 50 premières zones d'activités yvelinoises.

La commune de Saint-Rémy poursuit le projet avec le CG 78 d'amener la fibre à l'entrée du Domaine Saint-Paul, ce dernier prenant en charge les raccordements de ses bâtiments.

Yvelines Entreprises numériques

Calendrier : 2011

Partenaires : Conseil général des Yvelines, Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Contacts :
Xavier STÉPHAN
Olivier SANCH

Calendrier : 2005 à 2012

Origine des fonds : Mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Conseil général des Yvelines, mission développement numérique, Domaine Saint-Paul

Contacts :
Olivier SANCH

Autres zones desservies par le Conseil Général des Yvelines :

- ZI du Chemin Vert (Le Perrey-en-Yvelines)
- ZA les Chênes et ZA Les Sycomores (Gambais),
- ZA mixte de l'Aqueduc et ZA du Gros Chêne (Les Essarts-le-Roi),
- ZA de Méré



> Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

Calendrier : 2011-2013

Partenaires :
Chambre Inter Départementale
d'Agriculture

OP/Prog : 672P

Budget : 400 000 €

Origine des fonds :
45% Région, 55% FEADER

Contacts :
Ghyslaine WOLFF

Le syndicat mixte du Parc naturel régional et la Chambre interdépartementale d'Agriculture ont développé un projet de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées tant pour les grandes cultures que pour les prairies (et les vergers).

Les agriculteurs peuvent choisir librement de s'engager pour 5 ans dans la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE) au bénéfice de la faune, de la flore et de la qualité de l'eau, et perçoivent en retour une indemnité financière destinée à compenser, les modifications de pratiques agricoles et les pertes de production. Exemples de MAE proposées : création de couverts refuges pour la faune au sein de grandes cultures, gestion extensive ou création de prairies, entretien de haies, baisse des intrants (engrais, phytosanitaires...).

Diagnostic écologique des exploitations agricoles dans le cadre des MAE gestion et suivi technique des MAE

Enjeu

L'agriculture couvre plus de 40% du territoire. Les productions étant essentiellement tournées vers la grande culture, avec des rotations courtes, ces pratiques contribuent

à simplifier ou à uniformiser la matrice écologique.

Objectifs

La mise en place de couverts et de cultures favorables à la faune sauvage, la reconversion de terres arables en prairie, la diminution des intrants (engrais minéral azoté, produits phyto-sanitaires), la préservation des bosquets, arbres, haies, ripisylves sur les plateaux sont à conforter ou à (ré-) implanter pour renforcer la sous-trame agricole de la trame verte et bleue et ainsi permettre de préserver voire d'accroître la biodiversité locale. Ces mesures contribuent également à l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau grâce au rôle de la végétation dans le phénomène de rétention, d'infiltration et d'absorption.

Les Mesures agro-environnementales (MAE) territorialisées incluent une politique de gestion des eaux de ruissellement et accompagnent les professionnels dans la lutte contre les ruissellements (création de fossés à redents, noues, mares, bandes enherbées optimisées dans leur positionnement, exploitation forestière et agricole perpendiculaire à la pente, plantation de haies, de talus, etc.).

Partenaires :
Chambre Inter Départementale
d'Agriculture

OP/Prog : 672P

Budget : 143 000 €

Origine des fonds :
PNR / Chambre d'agriculture (pour les conseils techniques dans le cadre d'une convention avec le PNR et la Région Ile-de-France)

Contacts :
Ghyslaine Wolff



Modalités d'intervention

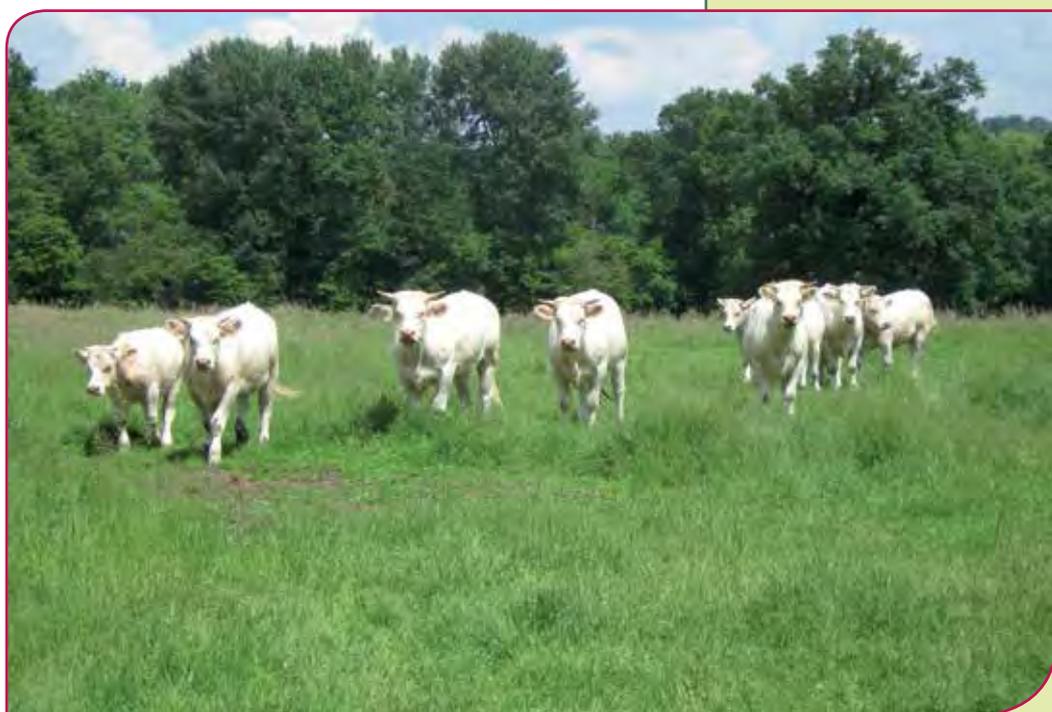
L'adoption des MAE implique la réduction des fertilisants et/ou la création de prairie. Le PNR et la Chambre interdépartementale d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans cette contractualisation. Les techniciens de la mission Nature/environnement ont été associés en amont pour un pré-diagnostic sur 8 exploitations candidates à un contrat (regroupement d'enjeux rivières, paysages, mares, etc.). Parmi ces 8 exploitations, 4 ont révélé la présence d'éléments nécessitant un diagnostic plus fin de terrain pour les plans de gestion des mesures complémentaires (entretien de mares existantes, de haies, implantations de bandes enherbées). Trois diagnostics ont été réalisés.

Retour d'expérience

15 exploitations ont contractualisé des MAE en 2011, couvrant ainsi 569,97 hectares. Les mesures fréquemment adoptées :

- création et l'entretien de prairies et de bandes enherbées avec limitation de la fertilisation favorable à la biodiversité et contribuant à la reconquête de la qualité de l'eau (81,6 ha)
- gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation (217,67 ha)
- gestion extensive des prairies sans fertilisation et avec ajustement de pâturage (80,66 ha)
- réduction des produits phytosanitaires hors herbicides (181,83 ha).

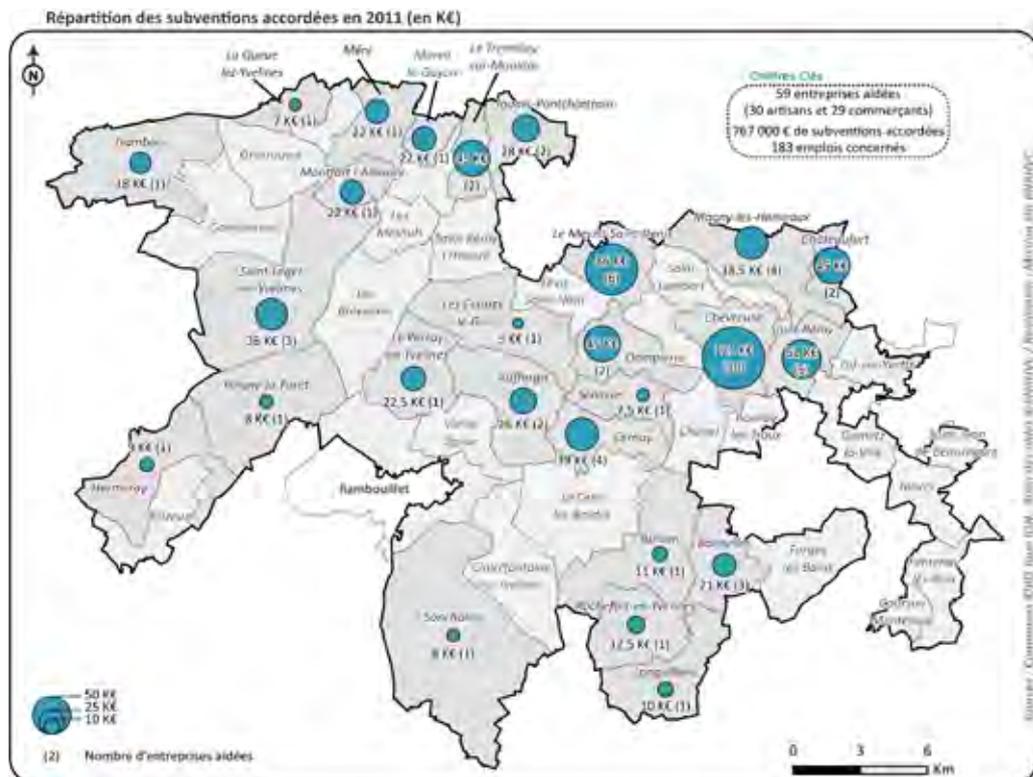
Peu de mesures complémentaires ont cependant été adoptées. Il semble en effet que les contraintes du cahier des charges soient trop lourdes au regard des compensations attribuées.



L'équipe technique travaille à une proposition de gestion et d'aide financière directe issue des programmes de financement du PNR pour favoriser l'émergence de création ou d'actions sur les mares, bandes enherbées, noues, etc.

Programme d'aide au développement économique

> **Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité**



Répartition des subventions attribuées par communes (24) :
(seulement à partir d'avril 2011 pour les nouvelles communes yvelinoises)

1/ Aide aux entreprises

L'objectif est de maintenir et de développer des centres bourgs et des centres villes vivants, commerçants et dynamiques. Les investissements des entreprises participant à une meilleure compétitivité, à une pérennité accrue et à l'amélioration ou à la création de nouveaux services marchands en faveur des habitants sont donc aidés financièrement.

Les aides portent sur des investissements matériels amortissables relatifs à la modernisation ou la mise aux normes des entreprises à l'exclusion des reprises de l'immobilier. Sont également encouragés au titre de ce programme, les investissements favorisant les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Ces aides aux entreprises sont attribuées conformément aux règles d'attribution définies par les textes du FISAC. Le cofinancement

FISAC sollicité par le PNR pour ouvrir ce programme, instruit à échelon départemental, a fait l'objet d'une validation par la Préfecture des Yvelines.

L'attribution des subventions est systématiquement soumise à l'avis préalable du Comité d'attribution du PNR (composé d'élus, de techniciens des chambres consulaires, et le cas échéant, de la Préfecture des Yvelines et de la Direccte).

En 2011, le comité s'est réuni à 7 reprises : 1er février, 12 avril, 7 juin, 19 juillet, 20 septembre, 25 octobre et 6 décembre. Au cours de ces sept comités, 57 dossiers ont été acceptés, ce qui représente :

- 3 227 794 € d'investissements éligibles
- 767 149 € de subventions accordées
- 59 entreprises aidées (sans double compte)
- 183 emplois concernés

Calendrier : tout au long de l'année

Partenaires :
Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, BGE Yvelines

OP/Prog : 602P 683P 715P

Budget : 110 000 € + 300 000 € €
+ 400 000 €

Origine des fonds :
50% FISAC, 50% Parc (60% Région, 40% Département des Yvelines)

Contacts :
Olivier SANCH
Xavier STÉPHAN

- Une moyenne de 8,4 dossiers acceptés par Comité (+ 55 % par rapport à la période 2007 - 2010)
- Une moyenne de 109 593 € de subventions accordées par Comité (+ 246 % par rapport à la période 2007 – 2010)
- Une moyenne de 3,1 emplois impactés par dossier (+ 20 % par rapport à la période 2007 - 2010)
- Une moyenne de 13 003 € de subventions accordées par dossier (+ 124 % par rapport à la période 2007 – 2010)

A noter que le taux d'aide des subventions PNR/FISAC aux entreprises est passé de 20% à 30% en avril 2011, en application de la circulaire FISAC.

Activités aidées :

- Artisanat (26) : 3 boulangeries-pâtisseries, 2 boucheries, 3 garages, 1 station-service pneus, 3 salons de coiffure, 4 menuisiers, 2 mécaniciens de précision, 1 installa-

teur-internet, 1 salon de massage, 2 artisans en bâtiment, 1 dépanneur informatique, 1 plombier-chauffagiste, 1 peintre-décorateur, 1 serrurier-menuisier-miroitier,

- Commerce (31): 4 épicerie, 2 supérettes, 1 librairie-presses, 6 bars restaurants, 2 salons de thé, 10 restaurants, 1 institut de beauté, 1 pompe-funèbre, 1 caviste, 1 dépôt-vente en prêt-à-porter, 2 élagueurs

2/ Aides aux unions commerciales

Une aide de 2 000 € a été apportée en 2011 à l'Association des Artisans et Commerçants Saint-Rémois. Cette association regroupe 28 adhérents, sa présidente est Mme TECOURT (Le Zèbre à Carreaux). Cette subvention du Parc a contribué au programme d'animation 2011-2012 : Pâques, Fête des Mères, chasse au trésor, tombola de fin d'année, opération Noël «Je vis, J'achète St Rémy», participation à la Fête de la Musique.

Calendrier :
tout au long de l'année

Partenaires :
Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers

OP/Prog : 657P

Budget : 20 000 €

Origine des fonds :
100% Parc (60% Région, 40% Département des Yvelines)

Contacts :
Olivier SANCH
Xavier STÉPHAN

La Boîte à Bois, entreprise installée et aidée par le Parc



> Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité



La Bourse aux Locaux

Par le biais de sa Bourse aux Locaux en ligne, la mission Développement Economique permet la mise en relation de porteurs de projets et de propriétaires de locaux vacants. En 2012, cinq entreprises se sont installées grâce à la Bourse aux Locaux (13 emplois ETP) :

- Reprise et maintien d'une boucherie à Cernay-la-Ville
 - Installations : une menuiserie à Auffargis, une SSII à Chevreuse, un artisan à Chevreuse, un atelier d'art à Auffargis (ancienne Poste).
- Autres : aide à l'installation de quatre entreprises sur la friche Automotive Lighting Rear Lamps au Mesnil-Saint-Denis.

Appuis techniques aux entreprises :

- Conseils/soutiens PNR aux entreprises : financements (100+), mise en relations (50+), partenariats (30+), analyse de baux commerciaux (10+), urbanisme (3), architecture (10+), taxe d'apprentissage (1), communication (10+), internet (10+), évènementiel (50+), concours (1), normes (4), accessibilité (4), distribution et référencement (2), recherche de sites d'activités (30+ dont 5 implantations), recrutements (10+), tourisme (10+), etc...
- Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au PNR ; accueil et conseils auprès de porteurs de projets artisanaux : 3 permanences, 6 porteurs de projets reçus.
- Conseils juridiques en lien avec le service financement et assistance juridique de la CCI : 6 cas traités. Problématiques de baux commerciaux, de trésorerie et de report de charges, d'assurances, etc...

Obtention d'un financement FISAC

Par décision ministérielle n°11-0072 du 1er mars 2011 faisant suite à une demande du Parc déposée en août 2010, une première

tranche d'une Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce, de l'artisanat et des services a été attribuée au Parc :

- 400 000 € : aides directes
- 121 873 € : autres formes d'aides

Aides directes :

391 000 € pour les aides directes aux entreprises (prise en charge FISAC à 50% des subventions versées)

9 000 € pour l'amélioration de la signalétique et du jalonnement commercial (30%)

Autres formes d'aides :

- 7 295 € pour les études économiques (50%)
- 3 125 € pour les outils d'exploitation et système d'information géographique (25%)
- 6 750 € pour le pôle bâtiment/écoconstruction (25%)
- 3 804 € pour les diagnostics techniques et commerciaux CMAY/CCIV (30%)
- 8 400 € pour les diagnostics d'accessibilité des entreprises (40%)
- 3 000 € pour les inventaires de locaux professionnels (50%)
- 10 000 € pour les études par les collectivités de création de locaux et ZA (30%)
- 15 000 € /an pendant trois ans pour un poste d'animateur commerce (forfaitaire)
- 3 333 € pour les associations et unions commerciales (33%)
- 10 000 € pour travaux d'étude et de promotion des métiers d'art (33%)
- 4 500 € pour les audits marques Parcs (25%)
- 16 666 € pour la promotion des Marques « Produit » et « Accueil » du Parc (33%)



Tourisme et randonnée

Tourisme

randonnée

Page 47

Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

> Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles et mettre en réseau les acteurs touristiques



Calendrier : à partir de juin

Partenaires :
Yvelines Tourisme, Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Val d'Oise/Yvelines

OP/Prog : 681 P

Budget : 4 500 €

Origine des fonds :
60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Olivier SANCH
Mariannick DUMAIZEAU

Afin d'engager les établissements touristiques et de loisirs vers des pratiques éco-responsables qui leur ouvriraient de nouvelles perspectives de développement, Yvelines Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Val d'Oise/Yvelines se sont associés au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour son expertise et son expérience sur ces thématiques et ont proposé ensemble l'opération des Eco-Défis.

Entièrement gratuite, cette opération consiste à valoriser, par l'obtention d'une distinction, les partenaires touristiques volontaires qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Déjà expérimentée par la Chambre de Commerce de Paris pour les artisans et les commerçants, elle a été entièrement réadaptée à l'initiative du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour être proposée en exclusivité aux professionnels du tourisme et des loisirs installés sur son territoire. L'opération a débuté en juin 2011 dans le Parc et sera étendue sur l'ensemble du département en 2012.

Les prestataires ont pu choisir 3 défis mini-

mum à relever parmi une liste de 26 défis classés en 8 thématiques : Énergie / Transports / Déchets / Emballages / Ecoproduits / Eau / Biodiversité / Sensibilisation à l'environnement. Les défis peuvent porter sur des actions déjà réalisées.

Des réunions d'information avec des professionnels compétents pour aider les prestataires dans la mise en application concrète de leurs défis ont été proposées. Des trophées ont récompensé en fin d'année les prestataires qui ont bénéficié également d'un kit de communication pour promouvoir leur démarche auprès de leur clientèle et du grand public.

Cette opération répond consécutivement à la demande d'Yvelines Tourisme de développer une offre touristique durable sur le département et de la CCIV et de conseiller les entreprises en matière de management environnemental. Elle vient par ailleurs, compléter les outils et dispositifs déjà mis en place et expérimentés par le Parc (concours Eco Trophées, Marque Parc, sensibilisation et accompagnement des entreprises, etc.).

Les Lauréats



Catégorie Platine :

Salon Nature'l, restaurant,
Rochefort-en-Yvelines
La Belle Epoque,
restaurant, Châteaufort

Manoir de Sauvegrain,
hôtel, Saint-Lambert-des-Bois
Centre Port-royal, centre de
séminaires, Saint-Lambert-des-Bois
Huttopia, camping, Rambouillet
Ferme de la Noue, ferme, La Celle-les-Bordes
Ferme de Coubertin, ferme,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
La Locandiera, hébergement,
Dampierre-en-Yvelines
Maison Prairie Bonheur,
hébergement, Magny-les-Hameaux
Les Cailloux, hébergement,
Vieille-Eglise-en-Yvelines

Catégorie Argent :

Numéro 3, restaurant, Le
Tremblay-sur-Mauldre
Auberge du Bois Doré,
restaurant, Poigny-la-Forêt
L' Arôme, restaurant, Forges-les-Bains
Le Relais d'Anje, restaurant, Les Bréviaires
Le Normand, restaurant, Chevreuse
La Tour des Bannières, restaurant, Chevreuse
Le Clos de Chevreuse, restaurant, Chevreuse
Auberge de l'Artoire,
restaurant, Le Perray-en-Yvelines
Le Chêne Pendragon, hôtel,
Saint-Léger-en-Yvelines
Domaine de Fragan, centre de
séminaires, Gambais
Le Vaumurier, hébergement,
Saint-Lambert-des-Bois



Catégorie Or :

Auberge de l'Elan, restau-
rant, La Celle-les-Bordes
Hôtel de la Chapelle,
hôtel, Milon-la-Chapelle
Amarys, hôtel, Rambouillet
Planètes Langues,

centre d'affaires, Rambouillet
Ferme de la Budinerie, ferme,
La Celle-les-Bordes
Quiétude en Vallée de Chevreuse,
hébergement, Magny-les-Hameaux



Catégorie Bronze :

La Cantine du Roy, restaurant, Rambouillet
Auberge de la Chapelle,
restaurant, Milon-la-Chapelle
Au Bord du Lac, hôtel, Saint-
Rémy-lès-Chevreuse
Mercure Relays du
Château, hôtel, Rambouillet

Catégorie Classique :

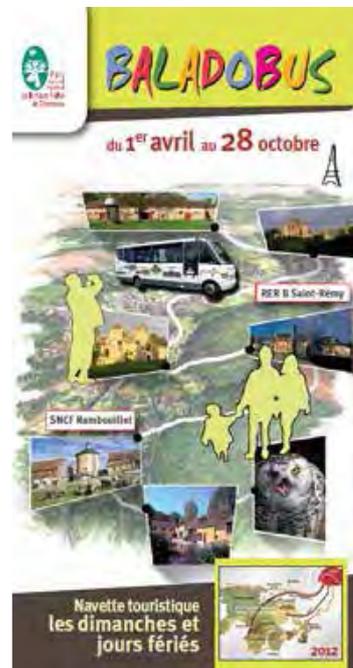
Au Médiéval, restaurant, Châteaufort
Château de Breteuil, patrimoine, Choisel



> **Renforcer la promotion du territoire**

Baladobus

Depuis plusieurs années, le Baladobus permet de relier les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de Rambouillet aux différents sites touristiques du territoire. Il fonctionne les dimanches les jours fériés d'avril à octobre. En 2011, 978 voyageurs ont utilisé le Baladobus depuis la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (château de la Madeleine, château de Dampierre, château de Breteuil, Musée national des Granges de Port-Royal, abbaye des Vaux de Cernay) et 513 ont utilisé le Baladobus depuis la gare de Rambouillet (Bergerie Nationale, Espace Rambouillet, Maison Elsa Triolet-Aragon).



www.parc-naturel-chevreuse.fr/baladobus-vallee-de-chevreuse.html

Calendrier :
d'avril à octobre

Partenaires :
SAVAC, RATP, sites touristiques et Offices de Tourisme

Op/Prog : 609 P

Budget : 15 744 € (Dépenses en communication - dépliants, affiches, tickets... - 2 456 €)

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Mariannick DUMAIZEAU

Présence du Parc sur les salons touristiques

Salon Destination Nature à Paris Porte de Versailles

25-26 et 27 mars 2011

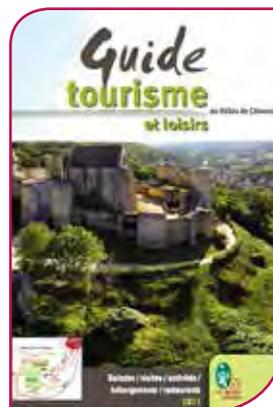
Stand des Parcs naturels régionaux d'Ile de France. Présence du Parc naturel de la Vallée de Chevreuse sur 3 jours, pour faire la promotion du territoire et des activités de pleine nature.

Fréquentation : plusieurs milliers de personnes.

Bourse d'échange

8 avril 2011

Echange de documentation touristique avec l'ensemble des partenaires touristiques du territoire du Parc et hors Parc : offices de tourisme, sites touristiques, hébergements, etc..



Spectaculaire

24 et 25 septembre
Salon des sorties culturelles en Ile-de-France w: stand du Parc et promotion du territoire et des activités de loisirs.
Fréquentation : plusieurs milliers de personnes.



Documentation touristique

Le Parc réédite et met à jour chaque année sa documentation touristique grand public : dépliant château de la Madeleine (14 000 exemplaires - 795 €), Guide Touristique (18 000 €)...

Ces documents sont diffusés en direct à la Maison du Parc, par voie de mailing ou sur des salons spécialisés.

destinations NATURE
LE SALON DES NOUVELLES RANDONNÉES

25-26-27 MARS 2011

PARIS PORTE DE VERSAILLES



Calendrier :
tout au long de l'année

Partenaires : Région Île-de-France, Yvelines Tourisme

Budget : Régie Parc

Contacts :
Virginie LE VOT,
Julie TISSERONT,
Mariannick DUMAIZEAU

> Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers

Entretien des chemins de randonnée

Tout au long de l'année, le Technicien liaisons douces du Parc assure l'entretien des chemins de randonnée du territoire. Il s'agit de contrôler régulièrement le balisage des chemins PNR (en bleu et blanc), leur accessibilité, la signa-

létique, de les inventorier et de les cartographier mais aussi de répondre aux demandes des communes et des usagers qui signalent des dégradations. La mission Aménagement rural accompagne les communes dans leurs projets :

- création ou aménagement de circuits balisés, comprenant l'élaboration des circuits et du mobilier à mettre en place (ex : mise en place d'une boucle PNR sur la commune de Châteaufort),
- création ou aménagement de liaisons douces
- restauration de chemins ruraux

Un important travail d'inventaire et de cartographie des chemins des communes du Parc est réalisé tout au long de l'année.

Balisage des sentiers : Circuit de Champ-Breton, de la Maison de Fer, du Pommeret, de l'Yvette, de Girouard, du Bois de la Madeleine, de Beauregard. Linéaires Dampierre / abbaye, Dampierre / Breteuil, Gîte des Hauts-Besnières / Etang de Cernay.

Travaux : travaux d'entretien des chemins (taille de branches, coupe et dégagement d'arbres en travers ou dangereux, débroussaillage, assainissement, nettoyage des drains et rigoles ...), restauration de chemins (GR1) par la création et l'installation de caillebotis, vérification de l'état du mobilier, nettoyage et réparation du mobilier endommagé.

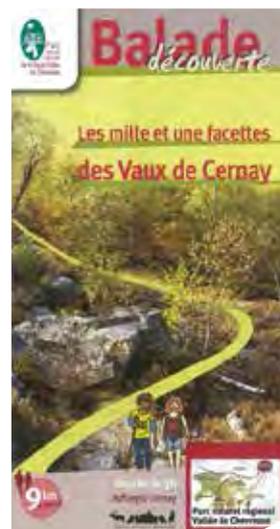
Nouvelle rubrique randonnée sur le site internet

La rubrique randonnée du site internet a été refondue en juin 2011 afin de proposer une meilleure fonctionnalité aux internautes. Une quarantaine de balades sont à présent téléchargeables sous forme de cartes IGN et de feuilles de route. Entre la mise en ligne au mois d'août et la fin de l'année 2011, la rubrique a été consultée 18 622 fois, soit environ 8000 visites de plus que l'année précédente sur la même période.

www.parc-naturel-chevreuse.fr/balade-autour-de-paris.html

Editions de nouvelles plaquettes

En 2011, 5 nouvelles plaquettes de randonnées pédestres et vélo ont été éditées : Les mille et une facettes des Vaux de Cernay (Aufargis, Cernay-la-Ville), Les Etangs de Hollande (Rambouillet, Les Bréviaires, Le Perray-en-Yvelines), Vallons et Villages d'antan (Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom), Entre Vallées et Châteaux (Chevreuse), Sur les chemins de traverse (Méré, Montfort l'Amaury, Galluis, Grosrouvre). Chaque plaquette a été éditée à 10 000 exemplaires.



Subventions chemins :

- Saint-Rémy-lès-Chevreuse : barrière de chemin, 010PG 39, 11 180,18 €
- Lévis-Saint-Nom : restauration de la sente de la Donjerie, 020PG 34, 15 368 €
- Auffargis : travaux de bornage, 020PG 38, 1 600 €
- Senlisse : restauration de la sente rurale 28, 020PG 36, 2 584,40 €

Entretien chemins

Calendrier :
tout au long de l'année

Op/Prog : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Ghyslaine WOLFF
Baptiste PERRIN

Rubrique internet

Calendrier :
août 2011

Op/Prog : Régie PNR

Budget : 1 400 €

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département des Yvelines

Plaquettes de balades

Partenaires : Yvelines Tourisme, Maison du tourisme et du patrimoine de Montfort l'Amaury, Offices de tourisme de Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Rambouillet, Office de tourisme communautaire Plaine et Forêts d'Yveline, Syndicats d'Initiative du Perray-en-Yvelines et du Mesnil-Saint-Denis

Op/Prog : 1 400 €

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Virginie LE VOT



Mise en valeur des Vaux de Cernay

- > Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers
- > Renforcer la promotion du territoire

Projet d'ouverture au public du petit moulin des Vaux de Cernay

En 2009 et 2010, un comité de pilotage a été installé à l'initiative du Parc naturel afin de réaliser un diagnostic exhaustif du site des étangs des Vaux de Cernay, à la fois surfréquenté et faiblement équipé au regard de sa notoriété. Celle-ci est liée notamment aux peintres paysagistes, dits de l'Ecole de Cernay, qui ont représenté à la fin du XIX^{ème} siècle les cascades, chaos gréseux, sous-bois escarpés et plans d'eau qui font l'attrait de ce site resté sauvage en dépit de la proximité de l'agglomération parisienne.

L'étude réalisée par les cabinets Ah Ah Paysages et Myriam Hollard avait souligné la nécessité de redéployer la fréquentation des promeneurs sur l'intégralité de la chaîne des étangs.

Le Parc naturel a proposé au Conseil Général des Yvelines l'acquisition du petit Moulin (ex propriété Bruneau) afin d'y installer un lieu d'accueil des visiteurs qui puisse mettre en valeur le patrimoine pictural associé aux Vaux de Cernay, la chaîne des moulins anciens et leur économie, la mémoire des Carriers qui extrayaient le grès aux Maréchaux...

Cette année 2011 a été consacrée au montage du projet d'acquisition, à l'élaboration d'une convention avec l'Office National des Forêts pour la création d'un sentier piétonnier qui permette de sécuriser la fréquentation aux abords de l'étang des Roches et de rejoindre un petit pont sur le ru des Vaux.

Le Ministère de l'Environnement, à travers son bureau des Grands sites, a également réalisé une visite de terrain en mai 2011, afin de réfléchir aux potentialités du site.

Partenaires :
Conseil Général des Yvelines

Contacts :
Mariannick DUMAZEAU
Anne LE LAGADEC





Communication, animation et éducation

Communication
animation

> Mobiliser les acteurs et habitants du Parc

Lancé en 2008, le Club des délégués regroupe des représentants élus de chaque commune qui partagent leurs expériences sur des thématiques proposées soit par eux-mêmes, soit par les techniciens du Parc. Ils échangent des connaissances et apportent des témoignages sur les actions de leur commune.

En toute convivialité, le club a pour objectif de provoquer des débats et de lancer des idées originales et exemplaires qui pourront s'étendre sur le territoire.

Les Clubs des délégués en 2011 :

L'éclairage public, Le 25 janvier à Rochefort-en-Yvelines

Les délégués se sont penchés sur la question de la pollution lumineuse et de ses impacts sur le paysage et la biodiversité, sur les pistes et outils d'action pour un éclairage public de qualité et efficace : éclairer moins et mieux, tout en sécurisant les espaces publics.

Le stationnement en centre-bourg Le 22 mars à Longvilliers

Le stationnement peut poser de nombreux problèmes : conflits entre commerçants, habitants et clients, il peut influencer sur la fréquentation des commerces et doit donc être sérieusement étudié lors des nouveaux aménagements. Les membres du Club des délégués ont réfléchi à diverses pistes d'action afin de trouver un équilibre entre les différents dispositifs de stationnement : la sensibilisation, la sanction, la mise en place de différents outils (plans, signalétique...).

Le Cheval, Le 7 juin à Châteaufort

L'activité équestre est fortement représentée sur le territoire du Parc : élevage, pensions de chevaux, écoles d'équitation, acti-

vités touristiques, commerce de chevaux... Le Parc a engagé une étude sur ces activités et la valorisation des fumiers. L'activité équestre a de nombreux intérêts : maintien de la qualité des paysages, maintien du lien social, création d'emplois... Mais il est important de la structurer afin d'éviter des effets néfastes. Un groupe de travail va être mis en place. Le Club des délégués a proposé des pistes d'actions à étudier : réaliser un état des lieux détaillé, sensibiliser les exploitants, trouver des solutions juridiques pour éviter le mitage engendré par les installations équestres, mettre en place des outils et des recommandations.

Les Bâtiments Basse Consommation

Le 20 septembre à Dampierre-en-Yvelines
La rénovation énergétique du patrimoine existant sur le Parc représente un enjeu d'importance. C'est un gisement d'économie d'énergie, mais contraint par l'architecture, le patrimoine, le paysage et l'urbanisme. L'usage des bâtiments doit être étudié, de cette connaissance dépend la réussite d'un bâtiment basse consommation.

Les communes d'un Parc naturel régional doivent être exemplaires par la promotion de nouvelles modalités de construction intégrant la concertation en amont et la conception globale d'un projet.

Le Club des délégués à 51 communes

Le 15 novembre à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Le 3 novembre 2011, le décret de renouvellement du classement du Parc a été publié, le Parc comprend donc 30 nouvelles communes. Ce club a été l'occasion d'inviter les nouveaux délégués afin de leur présenter le rôle de ce Club, les sujets déjà traités et de recueillir leurs demandes de prochains thèmes d'échange.

Calendrier :
cinq réunions au cours de l'année

Op/Prog : Régie PNR

Contacts :
Virginie LE VOT
Betty HOUGUET

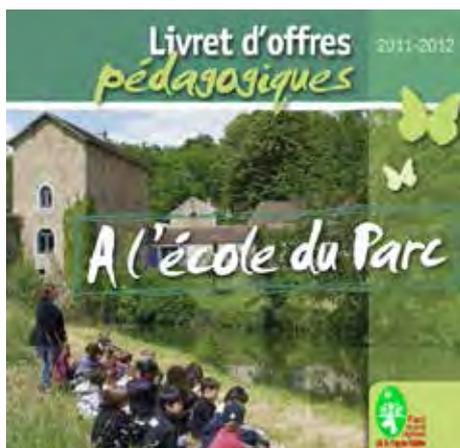


Education à l'environnement et au territoire

COMMUNICATION,
ANIMATION, ÉDUCATION

- > Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux du territoire
- > Fédérer les acteurs du territoire et coordonner les actions s'inscrivant dans le projet Parc

1/ Livret « A l'école du Parc »



Dans le cadre de son action éducative, le Parc a programmé à l'attention des enseignants du territoire et des villes portes, une nouvelle édition du livret d'offres pédagogiques pour la rentrée scolaire 2011. Il a été édité à 2 000 exemplaires et diffusé dans tous les établissements scolaires.

Il rassemble les offres pédagogiques proposées par le Parc et plus de 25 acteurs éducatifs locaux : interventions, outils, sites à découvrir. Il permet aux enseignants d'identifier les ressources appropriées pour réaliser des projets scolaires de qualité ancrés sur les enjeux du territoire.

[www.parc-naturel-chevreuse.fr/
animation-pedagogique.html](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/animation-pedagogique.html)

2/ Les soutiens financiers

Depuis la rentrée 2010, une aide financière est mise en place par le Parc pour soutenir la réalisation de projets. Les candidatures sont soumises à un jury de sélection composé de représentants de la Commission Education du Parc (élus et Education Nationale): le *Comité de sélection des projets éducatifs*.

Dans la limite des budgets disponibles, l'aide est attribuée aux écoles sur la base de 80 % des dépenses engagées, plafonnée à 500 euros par projet ; sur la base de 70% aux structures hors temps scolaire, plafonnée à 500 euros par projet.

Le financement est réservé aux établissements des communes du Parc. Il n'est pas cumulable avec les dispositifs déjà subventionnés.

Projets en milieu scolaire :

- Bonnelles – Projet sur les corridors écologiques avec intervention du CORIF, 360,00 € €
- Le Mesnil saint Denis, école du Bois du Fay – Projet sur le paysage avec intervention du Centre d'Etude de Rambouillet et de sa Forêt, 360,00 € €
- Magny-les-Hameaux, école Saint Exupéry – Projet sur les insectes avec intervention du CERF et d'une plasticienne, 432,00 €
- Saint Jean de Beauregard – Projet sur l'arbre et la sylviculture avec interventions de Bonnelles Nature et de l'Office National des Forêts, 255,00 €
- Saint-Rémy-Lès-Chevreuse – Projet sur la forêt avec intervention d'une plasticienne, 500,00 € €

Projets hors temps scolaire

- Clairefontaine, association ClariKids – Projet sur les insectes, achat de matériel pédagogique, 228,83 €
- Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, accueil de loisirs – Projet sur le jardin, achat de matériel pédagogique, 318,78 €

Calendrier :
édition en juillet 2011

Op/Prog : 692 P

Budget : 2 000 €

Origine des fonds : 60% Région,
40% Département des Yvelines

Contacts :
Eléna MAUSSION
Frédéric POUZERGUES

Calendrier :
10 novembre

Op/Prog : 690P et 691P

Budget : 6000 + 7 500 €

Origine des fonds : 60% Région,
40% Département des Yvelines

Contacts :
Eléna MAUSSION
Frédéric POUZERGUES

3. Des actions sur le terrain :

Lecture de Paysage : « Connaitre, lire et dessiner son paysage »

Dans le cadre du travail sur le *Plan Paysage et Biodiversité* de l'entité paysagère des vallées de l'Yvette, les missions Education et Paysage et une guide de Parc ont proposé des interventions pédagogiques pour initier les écoles du territoire aux notions de paysage et de biodiversité. La compréhension de ces deux domaines passe par l'observation, l'analyse sur le terrain.

« Connaitre, lire et dessiner son paysage » a permis d'aborder avec les élèves 3 sujets majeurs : « le paysage naturel et humain » - « le paysage évolue constamment » - « L'homme a un impact sur le paysage : chacun participe à la constitution du paysage ».

En 2011 : 10 classes de cycle 3 ont participé à une demi-journée d'animation sur le paysage.

Pour aider les enseignants à préparer la sortie, le Parc a créé un livret pédagogique qui rassemble les principales notions et grands principes d'une lecture de paysage.

Les dessins élaborés lors de la sortie de terrain ont ensuite été mis en couleur en classe.

Contacts : Eléna Maussion, Laurence Renard

Plantations

Haies champêtres et fruitiers à Bonnelles

Partenaires : commune de Bonnelles, jardin P'tit Pot Bio, missions Paysage (Laurence RENARD) et Aménagement rural (Ghyslaine WOLFF)

Au petit Pot' Bio, jardins potagers et collectifs au cœur de Bonnelles, cornouiller sanguin, charme, noisetier, aubépine et sureau ont été plantés par les élèves de l'école. Du CP au CM2, ils ont creusé, planté, tassé, arrosé et paillé avec soin les arbustes. Couvrant un mur, cette haie va offrir le gîte et le couvert à de nombreux animaux : des oiseaux, des insectes pollinisateurs, des prédateurs naturels contre les ravageurs du potager...

Haie champêtre au collège de Coubertin, à Chevreuse

Le collège de Coubertin bénéficie au sein même de son établissement d'un espace naturel composé d'une zone de prairie, d'arbres isolés et d'une bande boisée. Lieu de découverte, d'inventaire naturaliste, d'initiation à la botanique, cet espace permet d'illustrer de manière concrète des notions vues en classe, il est très investi par les enseignants.

A l'automne 2011, une haie champêtre a été plantée autour de la mare : 60 mètres linéaire, plantation sur 2 rangs en quinconce de 130 arbustes : Noisetier, érable champêtre, fusain, sureau noir, troène...

Pommiers, poiriers et fruits rouges dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Dans le cadre d'un programme général sur la santé et la nutrition, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse met en place des actions à destination des jeunes habitants de sa commune.

Elle a proposé à l'automne 2011 aux 5 écoles (maternelles et primaires) de participer à l'opération « Adopter un arbre fruitier », en partenariat avec le Parc.

Chaque école a planté 2 ou 3 arbres fruitiers. Les élèves ont observé les différentes étapes de la plantation (de la formation du trou au paillage, en passant par le pralinage des racines).



Calendrier :
automne 2011

Op/Prog : Régie PNR

Origine des fonds : : 60% Région,
40% Département des Yvelines

Contacts :
Eléna MAUSSION



« Semaine à thème » : Classe d'eau – Séjour nature



Les classes peuvent, le temps d'une semaine, découvrir et approfondir la thématique de l'eau dans le cadre d'une **classe d'eau** ou de la nature et l'environnement forestier à l'occasion d'un **séjour nature** de 2 à 5 jours au Centre d'Initiation Nature (CIN) des Hauts-Besnières.

En 2011 : 10 classes d'eau ont bénéficié d'un accompagnement du Parc, 11 séjours nature ont été animés au CIN.

Contacts : Eléna Maussion, Frédéric Pouzergues

Animations pédagogiques à destination des enseignants

Chaque année, la mission Education propose des temps de formation construits en partenariat avec la circonscription de Chevreuse. L'objectif est de permettre aux enseignants de vivre des ateliers pratiques, visiter des sites, partager les ressources du territoire et les outils mis à leur disposition pour mener à bien les projets avec leurs classes.

Deux modules de 6h ont été animés en 2011 :

- **Découvrir mon village** : la nature de proximité et le patrimoine bâti
- **Acteur de mon assiette** : découvrir l'alimentation : Education à la consommation

Contacts : Eléna Maussion, Frédéric Pouzergues

Fête des Ecoles

Partager son travail et transmettre ses découvertes font pleinement partie des projets !

A l'issue de l'année scolaire, le Parc a invité les classes à présenter leurs dessins, peintures, jeux ou encore créations réalisés dans le cadre de leur projet, les 30 et 31 mai au Moulin d'Ors à Châteaufort. Ce moment de restitution est riche en échanges pour les élèves comme pour les enseignants, fiers d'exposer leurs travaux et de récolter quelques idées pour l'année à venir.

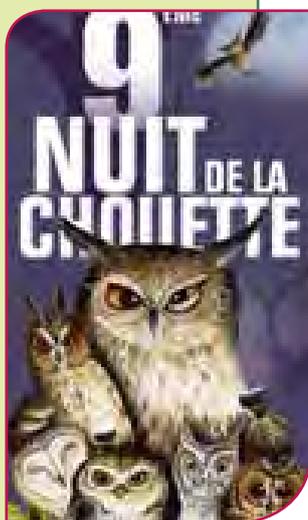




Op/Prog : 674P

Origine des fonds : : 60% Région,
40% Département des Yvelines

Budgets : 7 000 €



- > Contribuer à l'appropriation par les habitants, les acteurs et les visiteurs du Parc d'une culture du développement durable
- > Mobiliser les acteurs et habitants du Parc

Pour aller à la rencontre des habitants du Parc et des visiteurs, les sensibiliser aux démarches respectueuses de l'environnement, leur faire connaître les acteurs du développement durable, une politique d'animation généraliste est mise en place, complétant ainsi les opérations plus thématiques initiées par d'autres missions.

Plusieurs événements invitant à la découverte du territoire et diffusant également des messages sur le projet de Parc sont organisés.

9ème nuit de la Chouette

Calendrier : Samedi 19 mars

Partenaire : Bonnelles Nature

Contact : Frédéric Pouzergues

Plusieurs sorties nocturnes gratuites à la découverte de ces rapaces ont été proposées par des techniciens du Parc et des membres de l'association Bonnelles Nature : La Celle-les-Bordes, Lévis-Saint-Nom/Dampierre, Bonnelles/Bullion, Senlisse, Chevreuse. Une septième sortie « perception des créatures de la Nuit de la préhistoire à nos jours » s'est déroulée à Choisel.

Nettoyage de Printemps – 2ème édition

Calendrier : 19 et 20, 26 et 27 mars

Partenaire : communes et syndicats de collecte et gestion des déchets

Contact : Eléna Maussion

En 2011, le Parc a reconduit son opération « Nettoyage de printemps » avec la participation active de 21 communes, de leurs services techniques ainsi que des syndicats de collecte et gestion des déchets (SIOM, SICTOM, SIEED et SITREVA).

900 habitants volontaires ont ramassé environ 100 m³ de déchets !

Une importante sensibilisation a été réalisée dans les classes en amont de l'évènement par les ambassadeurs du tri et des expositions dans les bibliothèques des communes participantes.



Cinéma de plein air

Calendrier : Samedi 14 mai

Partenaire : Maison Elsa Triolet Aragon

Contacts : Virginie Le Vot, Julie Tisseront

Une séance gratuite de cinéma de plein air a été organisée à la Maison Elsa Triolet Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Il s'agissait du film *Roses à crédit* d'Amos Gitaï. Ce film était en lien direct avec le lieu choisi puisqu'il s'inspire d'un roman d'Elsa Triolet écrit en 1959. Cette manifestation a été complétée par une exposition de photographies du tournage du film et la visite de la maison.

Fréquentation : 120 personnes



Fête de la Nature

Calendrier : Samedi 21 et dimanche 22 mai

Partenaire : Fondation Coubertin

Contact : Julie Tisseront, Frédéric Pouzergues

Une journée « nature » sous un jour insolite s'est tenue le dimanche 22 mai à la Fondation Coubertin : des visites guidées avec des spécialistes du Parc et des associations naturalistes, des ateliers, un rallye pour les enfants, des animations artistiques, des expositions dans les bibliothèques.

Fréquentation : 900 personnes



Fête des Fermes

Calendrier : Dimanche 19 juin

Partenaire : Les fermes participantes

Contact : Julie Tisseront

Pour cette onzième édition, ont participé les fermes de Champgarnier, Coubertin, Grand'Maison, La Budinerie, La Noue, La Quoiqueterie, Fanon et La Pomme d'Or Bio.

Ambiance champêtre, animations pour les enfants, rencontres avec les producteurs, dégustations de produits, visites des exploitations...



Avec les Artisans d'Art :

Le Salon des Métiers d'Art

Calendrier : Samedi 30 et dimanche 1er mai

Partenaire : Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse

Contacts : Julie Tisseront, Olivier Sanch

Organisé par l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse, le salon présente les créations de ses adhérents ainsi que de nombreux artisans invités dans des domaines variés : verriers, ébénistes, créateurs de bijoux, maroquinerie, mosaïque, art textile

Quelques chiffres :

- 1852 visiteurs
- 39 exposants
- 30114 € de chiffre d'affaires réalisé
- 769 achats
- 122 prises de contacts

Les Journées des Métiers d'Art

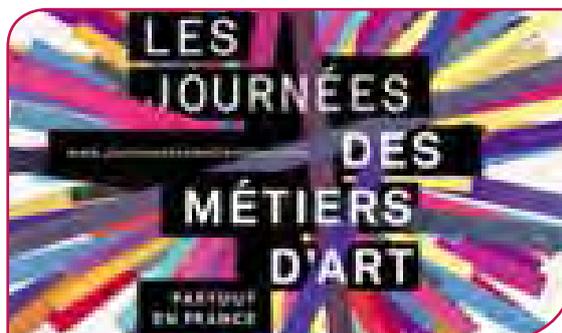
Calendrier : du 1er au 3 avril 2011

Partenaire : Institut National des Métiers d'Art

Contacts : Julie Tisseront, Olivier Sanch

Pour l'édition 2011 de cette manifestation nationale, 27 ateliers du territoire du Parc ont ouvert leur porte et ont reçu 1700 visiteurs.

Par ailleurs, deux galeries et deux lieux d'exposition ont aussi participé. La Maison du Parc a accueilli quatre exposants (1081 visiteurs) et le Séchoir à Peaux à Chevreuse, sept. (430 visiteurs).



> Fédérer les acteurs du territoire et coordonner les actions s'inscrivant dans le projet de Parc

Calendrier :
tout au long de l'année

Origine des fonds : Régie PNR

Contacts:
Eléna MAUSSION

Lieux de vie et de rencontres, les bibliothèques

Depuis 2 ans, le Parc invite les bibliothèques à s'associer aux événementiels du territoire en leur proposant des expositions photographiques, des tables et/ou malles thématiques. Nettoyage de Printemps, Fête de la Nature, Journées du Patrimoine autant d'occasions pour créer du lien entre le Parc, les bibliothèques et le grand public.

L'animation de ce réseau passe par deux réunions annuelles à l'origine d'échanges renouvelés autour de projets.

Le Parc a fait don d'ouvrages spécifiques liés à l'environnement ainsi que de publications Parc et accompagne les bibliothèques dans la mise en œuvre d'animations ponctuelles. Enfin, les bibliothèques diffusent largement les informations relatives à l'animation du territoire (Echo du Parc, flyers saisonniers,...).

Le paysage anime le territoire

Dans le cadre du *Plan Paysage et Biodiversité* sur les vallées de l'Yvette, le Parc a programmé des actions de sensibilisation et d'information pour tous publics sur les paysages.

- Un concours photos *Un paysage près de chez vous* : L'objectif était d'inviter les habitants à poser un regard sur le paysage qui les entoure, à partager les formes, les couleurs et les ambiances, voire le devenir de l'environnement quotidien. Le jury était composé d'élus, de techniciens du Parc et de deux photographes professionnels : Evelyne LANDAU LE-ROY et Gérard LAFERTE.

- Dans le cadre de la Fête de la Nature, des associations locales d'art ont été invitées à exposer des peintures et dessins réalisés sur le territoire. Un travail et des rencontres en amont ont permis cette valorisation.



Des rencontres autour des arbres fruitiers

Suite aux projets de plantations menés dans les écoles du territoire, s'est imposée progressivement la volonté d'acquérir des savoirs et savoir-faire sur les arbres fruitiers.

Les missions Education et Paysage tissent des liens avec des associations locales et encouragent les dynamiques locales :

- l'association *Un verger dans ma ville* : organisation de commandes groupées, visites et ateliers pratiques dans des vergers de particuliers passionnés,

- *Les Amis du dehors*, *l'Association des Amis du musée national de Port-Royal des Champs* et *l'Association des Croqueurs de Pommes* : démonstrations de taille des poiriers palissés et de plein champ au verger historique de Port-Royal.



1^{er} prix jeune du concours photo Un paysage près de chez vous : Le Roy Maeva, Quand les traits d'avion se mêlent aux nuages

Nos publications

COMMUNICATION,
ANIMATION, ÉDUCATION

> Démultiplier l'action du parc, développer et stimuler les relais sur tout le territoire



Echo du Parc

Expliquer l'action du Parc, tant dans ses principes que dans ses applications concrètes sur le terrain, nécessite d'élaborer des messages renouvelés sur des supports diversifiés et complémentaires. Le principal relais de l'action du Parc est son magazine L'Echo du Parc, diffusé trois fois par an dans les boîtes à lettres des communes du Parc. En 2011, un groupe de travail réuni le 23 mai a réfléchi à une nouvelle formule pour ce magazine afin de marquer le passage à ce nouveau territoire. 70 000 exemplaires (68 000 en boîtes aux lettres)

Echo des Ados

L'Echo des ados poursuit sa route. Interviews, sorties de terrain, création de jeux, de dessins, enquêtes ont rythmé le travail du comité de rédaction, composé de collégiens. La mise en mots et la structure des rubriques sont orchestrées par une journaliste professionnelle.

L'Echo est ensuite largement diffusé, dans les collèges, les structures jeunesse et les bibliothèques du Parc.



Documentation événementielle

Chaque événement fait l'objet d'une communication spécifique sous forme de programmes, d'affiches, de caliquots... Une publication regroupant l'ensemble des événements de la saison sort au printemps et à l'automne, ces dépliants présentent de manière synthétique toutes les manifestations, ce format permet une meilleur diffusion au sein des commerces. Le dépliant *Sortons c'est l'automne* a été édité et diffusé à 10 000 exemplaires (693€).

Dix événements sont organisés chaque année et disposent d'un soutien financier de 2 800 € en moyenne pour la création de visuels et l'impression d'affiches, de programmes et de caliquots.

Par ailleurs, le Parc réédite régulièrement toutes ses publications touristiques (voir fiche « Promotion touristique »).

Présence du Parc

Tout au long de l'année, la documentation du Parc est diffusée par l'équipe Communication sur diverses manifestations et participe ainsi à la diffusion du « message Parc ».

Contacts : Virginie Le Vot, Julie Tisseront. Quelques exemples :

- Village du développement durable de la Maison de l'Environnement (2 avril) : animation d'un stand pour découvrir les matériaux et les principes d'une maison qui respecte l'environnement.
- Forums des Associations : la mission Communication a réussi en 2011 à tenir un stand dans 30 des 51 communes du Parc, sur deux week-ends : 3 et 4 et 10 et 11 septembre. Chaque stand proposait la documentation à destination du grand public.
- Fête des Plantes à Saint-Jean-de-Beauregard (23, 24 et 25 septembre) : présence de l'équipe Parc sur trois jours pour faire la promotion des activités touristiques et de loisirs. Tenue d'un stand sur les techniques de paillage. Fréquentation : Plusieurs milliers de visiteurs sur 3 jours.

Calendrier : toute l'année

Op/Prog : Regie Parc

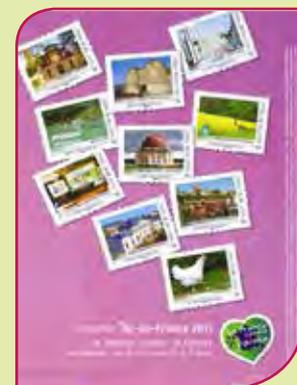
Budget : 180 000 €

Origine des fonds : 60% Région,
40% Département des Yvelines

Contacts :
Virginie LE VOT

Timbres

En partenariat avec la Fédération des Parcs, une série de timbres sur le thème de la nature et du patrimoine a été réalisée, dont deux timbres liés directement au territoire. Financement la Poste. Prise en charge droit d'auteurs photo par le Parc : 450 euros.



- > Améliorer la connaissance culturelle du territoire
- > Mobiliser les acteurs et les habitants du Parc

Calendrier :
tout au long de l'année

Partenaires :
Guides de Parc, Aurélie Erlich

Origine des fonds :
Régie PNR

Contacts:
Virginie LE VOT,
Stéphane LORIOT

Animations au château de la Madeleine

Stéphane Lorient, animateur patrimoine au Parc, et Aurélie Erlich, guide conférencière, organisent tout au long de l'année des animations et des ateliers autour du château de la Madeleine, Maison du parc.

- Visites guidées gratuites : 16 janvier (55 personnes), 30 janvier, 6 mars (45 personnes), 14 juillet (55 personnes), 7 août (35 personnes), 23 octobre (45 personnes), 6 novembre, 27 novembre (20 personnes). Mais aussi de très nombreuses visites de groupes scolaires.

- Atelier Héraldiques et blasons au Moyen-âge : mercredi 23 février (4 enfants), dimanche 24 juillet (10 enfants).

- Atelier Calligraphie, mercredi 16 février (5 enfants).

- Atelier Mode au Moyen-âge : 14 juillet (10 enfants).

- Atelier Goût au Moyen âge : 30 octobre (10 enfants)

- Conférence en salle : Castellologie au château de la Madeleine (dimanche 30 janvier), Beauté et hygiène au Moyen-âge (dimanche 11 décembre - 16 personnes), Cuisine des plantes sauvages au Moyen-Age (15 mai - 9 personnes), Atelier cuisine au Moyen Age (3 juillet et 28 novembre - 20 personnes).

- Ateliers pour les scolaires : 10 groupes (257 enfants)

La Tour des Gardes du château peut aussi accueillir des expositions temporaires :

- Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse, exposition réalisée par le Parc en 2009 qui a été présentée à nouveau du 14 juillet au 31 août et du 15 octobre au 19 décembre.

- Journées des métiers d'art : du 1er au 3 avril. Présence de trois artisans d'art présentant leurs créations : Cathy Bertrand, impression numérique sur tissu, Elise Patte, fabrication de bijoux en tissu, Yannick Fradin, photographe, Philippe Stouvenot, designer de mobilier contemporain.

- Michel Bori : exposition de peintures et illustrations sur les oiseaux (3 - 18 septembre)

- Association Hélicium du 1er au 9 octobre

- Ferronnerie, Philippe Neige, (12 - 15 mai)

Sorties Nature et Histoire

- Plantes sauvages et bons usages, dimanche 19 juin, sentier de la Réserve Naturelle Régionale du Domaine d'Ors, 30 personnes.

- Zones humides de Port-Royal, dimanche 16 octobre, Musée de Port-Royal des Champs.

- Vie à la ferme au Moyen-âge à la Ferme de La Noue, le dimanche 10 avril.

- Sortie botanique le dimanche 8 mai

- Chasse au trésor dans Chevreuse, samedi 25 juin

Sorties avec les Guide de Parc

Jean-Paul, Anne-Claire et Sylvaine proposent toute l'année des balades commentées à la rencontre des différents visages de la Haute Vallée de Chevreuse : sites prestigieux, villages de caractère, paysages champêtres...

En 2011, ils ont proposé 31 balades accompagnées auxquelles ont participé 566 personnes, soit une moyenne de 18 personnes par visite. Certaines de ces balades se sont déroulées en parallèle d'évènements du Parc ou de ses partenaires : Rando Jazz à La Celle-Bordes lors du Festival Jazz à Toute Heure, Les Prairies de Coubertin lors de la Fête des Fermes... D'autres ont permis de découvrir le patrimoine bâti et naturel du territoire : la Réserve d'Ors, les Rigoles Royales, les châteaux de Chevreuse, les Vaux de Cernay...





Vie du Parc

Vie du Parc

Afin de soutenir la démarche d'innovation et d'expérimentation du Conseil scientifique, le Parc a souhaité financer l'équivalent de deux bourses de doctorants.

Depuis juillet 2010, une doctorante du laboratoire REEDS de l'Université de Versailles Saint-Quentin réalise ainsi un travail de thèse sur l'empreinte écologique dans le cadre d'une convention CIFRE liant l'ANR, le Parc naturel et le laboratoire REEDS.

Calcul de l'empreinte écologique

Les travaux de la doctorante portent sur la définition et à titre expérimental le calcul d'une Empreinte Écologique pour un petit territoire tel que le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les travaux ont débuté par un travail bibliographique sur l'Empreinte Écologique et sur le recensement des méthodes existantes permettant d'estimer une Empreinte Écologique ou des indicateurs assimilés tel que le Bilan Carbone®.

Par la suite une collecte de données a été mise en place sur le territoire du Parc afin d'appliquer – quand cela est possible – les méthodes recensées pour ensuite en comparer les résultats (travaux en cours de réalisation).

Parallèlement une nouvelle méthodologie pour l'estimation de l'Empreinte Écologique a été mise en place au sein du laboratoire de recherche. Elle porte sur une approche globale traitant en même temps de plusieurs thématiques telles que :

l'espace, le carbone, l'eau, l'énergie et la biodiversité (travaux en cours de réalisation).

Réunions Conseil scientifique

En 2011, le Conseil scientifique s'est réuni à deux reprises : le 30 juin, puis le 7 novembre.

- Le premier thème choisi : « la situation périurbaine du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ». Ce dernier, comme tous les Parcs d'Ile-de-France, appartient en effet à l'aire urbaine métropolitaine et participe du dispositif environnemental voulu par la Région Ile-de-France afin de limiter l'étalement urbain caractéristique des dynamiques de peuplement de la région capitale.

- Le second thème abordé : « Climat, changement climatique, du global à l'échelle du Parc ». Il était ici question de faire un point sur la notion de changement climatique à l'aide de chercheurs, mais aussi de faire un zoom sur l'impact et dans une certaine mesure la prise en compte de ces changements environnementaux sur le territoire du Parc.

Missions scientifiques ponctuelles

Le Conseil scientifique s'est donné pour mission de répondre à des questions ou à des problématiques d'ordre scientifique qui surviennent au cours du temps au sein de l'équipe du Parc, ou auprès des chercheurs eux-mêmes. En 2011, le conseil a ainsi conduit aux MSP suivantes :

- Demande du Parc d'un avis scientifique sur le projet du développement des populations d'abeilles noires sur le territoire du PNR en lien avec le projet d'extension majeure du rucher du bois de Rochefort à Bullion.
- Demande d'un chercheur doctorant de l'Ecole Normale Supérieure auprès du Parc de lui fournir des terrains d'expérimentation pour conduire une expérience sur l'impact de l'urbanisation et de la structure des communautés végétales sur la diversité des insectes pollinisateurs.
- Demande du Parc d'une expertise sur le protocole à suivre, en réponse à un appel du château de Jouars-Ponchartrain qui a connu un épisode de botulisme dans l'un de ses étangs.

Calendrier :
30 juin, 7 novembre

Budget :
60 000 € (cofinancement CIFRE)

Op/Prog : 698P

Origine des fonds : 60% Région, 40% Département des Yvelines

Contacts :
Florent BARBECOT (président du Conseil scientifique)
Anne LE LAGADEC
Tania ARMAND

Une expérimentation sur les insectes pollinisateurs au Jardin Ecologique.

Des chercheurs analysent la diversité et la densité des insectes qui viennent butiner les fleurs.

Quoi le butinage des fleurs par les insectes est-il important ?

Il permet la reproduction des plantes à fleurs. Ainsi, dans le monde, 225 espèces de plantes à fleurs sont pollinisées par 200 000 espèces animales, surtout des insectes.

La survie de nombreuses espèces végétales sauvages est liée à la pollinisation par les insectes.

Plus de 75% des plantes cultivées nécessitent une pollinisation par les insectes.

Par exemple, c'est le cas pour les fruits, les légumes, les légumineuses, les épices, le café, le cacao, le tournesol, le colza etc...

L'expérience menée ici a pour objectif :

- > D'étudier l'impact de l'urbanisation et de la structure des communautés végétales sur la diversité des insectes pollinisateurs
- > Les parcelles présentes ici contiennent des plantes qui sont disposées de manières différentes :
 - au hasard pour simuler des communautés végétales naturelles
 - en lignes pour simuler des communautés végétales créées par les activités humaines (champs, bords de routes, jardins...)

Cette expérience devrait permettre :

- De mieux comprendre les effets de l'urbanisation sur la biodiversité des insectes pollinisateurs
- D'extrapoler les résultats à d'autres agglomérations
- De réaliser des prévisions sur l'évolution de la biodiversité face à l'urbanisation

On observe actuellement un déclin des insectes pollinisateurs. Les causes de ce déclin semblent multiples: on incrimine notamment le réchauffement climatique, l'augmentation de l'usage des pesticides, la réduction croissante de l'environnement et la disparition des espaces naturels au profit des champs, des routes, etc...

Guide des Aides

bois bât remarquable

Le conseil architectural approuvé est un conseil architectural approuvé par le préfet de la Haute-Vallée de Chevreuse. Il a pour mission de maîtriser d'œuvre qui est soumise à la maîtrise d'œuvre. Ce conseil est chargé de donner son avis sur les projets de construction, de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments situés sur le territoire du Parc. Le conseil est composé de représentants des communes, des associations et des professionnels de la construction. Le conseil est présidé par le préfet de la Haute-Vallée de Chevreuse. Le conseil est installé au Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, 10 rue de la Poste, 78100 Chevreuse.

RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE

Déroulé	Bénéficiaire	Taux de subvention	Montant maximum de l'aide versée €	Conditions particulières
1- Conseil architectural approuvé	Personne physique ou morale	100 %	1 000	
2- Etudes préalables et diagnostics sur les sites	Personne physique ou morale	100 %	2 000	
3- Restauration réhabilitative du petit patrimoine rural	Personne physique ou morale	100 %	2 000	
4- Restauration réhabilitative du patrimoine patrimonial visible de l'espace public	Personne physique ou morale	100 %	2 000	
5- Restauration d'éléments patrimoniaux à fort impact architectural	Personne physique ou morale	100 %	2 000	
6- Espaces de bâtiments privés	Personne physique ou morale	100 %	2 000	
7- Travaux de façade	Personne physique ou morale	100 %	1 000	
8- Travaux en bonnelle	Personne physique ou morale	100 %	1 000	
9- Enveloppes des	Personne physique ou morale	100 %	1 000	

VIE DU PARC

Le Guide des Aides a été préparé par les élus et les techniciens du Parc, il détaille les principaux moyens d'intervention du Parc sur le territoire.

Le Parc apporte un **accompagnement technique** aux acteurs publics et privés du territoire. Il dispose pour cela d'une large expertise dans différents domaines :

- 1 - Restauration du patrimoine bâti remarquable
- 2 - Aménagement et gestion de l'espace public
- 3 - Mobilier d'information et signalétique
- 4 - Accompagnement des démarches d'urbanisme
- 5 - Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
- 6 - Gestion de l'eau
- 7 - Biodiversité, faune/flore, milieux naturels, paysages
- 8 - Agriculture et forêt privée
- 9 - Développement économique
- 10 - Tourisme
- 11 - Education et sensibilisation à l'environnement
- 12 - Culture
- 13 - Soutien aux initiatives éco-responsables
- 14 - Appels à projets innovants

Il apporte également **des aides financières** consacrées aux projets émanant des collectivités et acteurs du territoire :

- Les communes et intercommunalités adhérentes au Syndicat mixte du Parc,
- Les porteurs de projets économiques (créateurs d'entreprises commerciales et artisanales),
- Les agriculteurs,
- Les autres personnes privées (propriétaires, associations, etc.).

En 2011, il a été complètement rénové, réédité à 300 exemplaires et adapté dans une version numérique pour le site internet.

Les versions papier ont été diffusées en communes. Il s'agit d'une première édition soumise à l'appréciation des élus du Parc pendant la première année de la Charte 2011-2023.

Il est susceptible d'être révisé dans les années futures à l'épreuve de sa mise en œuvre ; son actualisation sera très souple par voie électronique sur le site du Parc.

Calendrier : décembre 2011

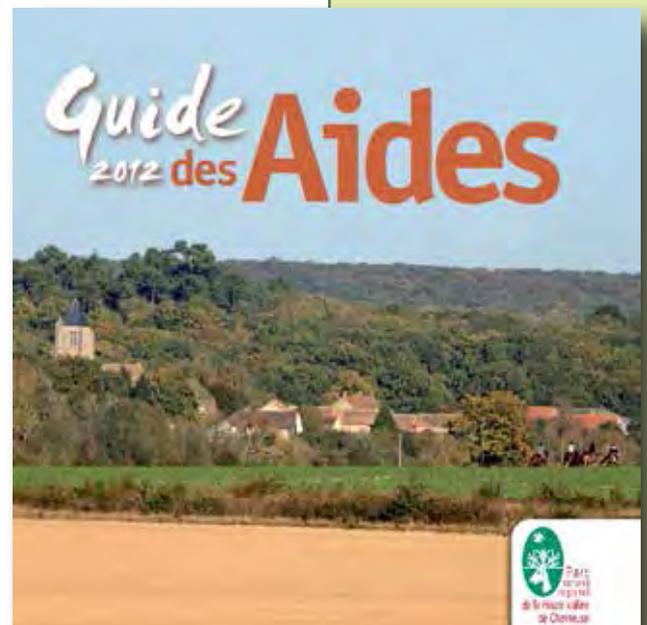
Op/Prog : Hors programmes

Budget : réalisation / édition
789 € – version internet 600 €

Origine des fonds : CPER

Contacts :

Guillaume MARGAT



Regroupement de l'équipe technique

Depuis de nombreuses années, une partie de l'équipe technique du Parc avait ses bureaux au Moulin d'Ors à Châteaufort. Avec l'agrandissement du Parc il a semblé nécessaire de regrouper l'ensemble de l'équipe sur le site du château de la Madeleine à Chevreuse. En 2010, des travaux ont donc été lancés afin d'aménager l'espace disponible au châtelet d'entrée mais aussi la maison dite « de la basse cour » dont le Conseil général des Yvelines a fait l'acquisition.

Ce projet a fait l'objet d'échanges réguliers avec plusieurs directions et services du Conseil Général des Yvelines (Bâtiments-moyens généraux et patrimoine, Développement, culture) qui ont participé à l'élaboration et à la définition finale du projet. Le Conseil Général est propriétaire. Il a délégué la maîtrise d'ouvrage de ce projet au PNR.

En fin d'année 2011, une partie de l'équipe a investi la nouvelle maison et les « Orciens » ont pu rejoindre le reste de l'équipe !

Le châtelet d'entrée a fait l'objet d'importants travaux intérieurs et extérieurs : le deuxième étage a été entièrement aménagé et une partie du premier étage. La façade principale extérieure a fait l'objet d'une intervention qui englobe également

un nouveau portail. Cette partie du château de la Madeleine étant en grande partie moderne avec des traces médiévales uniquement dans les soubassements, il a été décidé, avec l'appui de Marie Laure PETIT, Architecte des Bâtiments de France, d'assumer une intervention architecturale contemporaine sur la façade principale du château. L'architecte David MARY a prévu un système de claustras verticaux en châtaigner qui permet à la lumière de pénétrer abondamment dans les locaux, tout en gardant une impression de façade fermée défensive. Le portail est traité comme une herse en barreaux de chêne.

La maison de la basse-cour adossée à la Tour des Gardes du château est située à cheval sur l'ancienne douve. Cette maison a été entièrement remaniée intérieure-

ment afin d'offrir des surfaces de bureaux confortables à l'ensemble de la mission Environnement. L'isolation du bâtiment a été particulièrement soignée. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air /air par split système.



L'ensemble des travaux a été réalisé par un réseau d'artisans locaux. Un mobilier sur mesure a été réalisé par un menuisier utilisant le chêne issu de la forêt de Rambouillet.

Convention avec la mairie de Châteaufort relative au Moulin d'Ors

Le regroupement des équipes du Parc sur le site du château de la Madeleine a été suivi de la signature d'une convention organisant la rétrocession du moulin d'Ors à la mairie de Châteaufort : la municipalité peut ainsi proposer cet ensemble constitué de salles d'exposition (dans une longère) et de salles de réunion (dans une grange ou dans la partie centrale du moulin) aux associations locales soit pour des animations régulières soit pour des événements de grande ampleur. Le Parc naturel qui a procédé à la rénovation complète des bâtiments il y a une dizaine d'années, conserve la jouissance d'une grande salle de réunion pendant la semaine et se réserve la possibilité de l'utiliser pour ses événements publics (Journées des métiers d'art, Forum Eco-Habitat...).

Calendrier :
déménagement en décembre 2011

Partenaires :
Conseil général des Yvelines

OP/Prog : 570P, 631P, 639P, 677P

Budget : 264 815 €

Contacts :
Anne LE LAGADEC
Bernard ROMBAUTS
Guillaume MARGAT



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est gestionnaire du Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières, situé au cœur de la forêt de Rambouillet sur la commune de La Celle-les-Bordes. En 2011, des travaux ont dû être réalisés afin de répondre à la réglementation des lieux accueillant du public.

1. Travaux d'assainissement des eaux usées (maîtrise d'œuvre)

Cette opération s'inscrit dans le cadre réglementaire de la mise en conformité des équipements du Parc en matière d'assainissement des eaux usées.

Le Centre possédait un assainissement non collectif, autorisé par un arrêté du maire en date du 17 mars 1988. Les eaux pluviales étaient collectées séparément puis évacuées dans une mare servant de réserve d'eau en cas d'incendie. La commune de La Celle-les-Bordes a créé son Service Public d'Assainissement Non Collectif. Dans ce cadre, un contrôle a été effectué le 3 décembre 2009 et un avis défavorable a été émis sur les installations.

Les résultats de l'étude parcellaire, menée par l'entreprise Qualipro, sous la maîtrise d'ouvrage du Parc ont démontré en effet un dysfonctionnement complet de l'installation d'assainissement non collectif, avec notamment des eaux usées directement conduites vers la mare, réservoir-incendie. Une restauration complète du système en place s'est avérée indispensable pour obtenir la conformité réglementaire. L'étude de faisabilité a conduit à deux solutions équivalentes sur le plan de l'efficacité de traitement, soit un filtre à sable enterré, soit un filtre planté de roseaux. Le Parc a préconisé la seconde filière, davantage pédagogique et exemplaire pour un gîte qui accueille scolaires et grand public.

En 2011, la mission de maîtrise d'œuvre a été achevée et les travaux de restauration de la filière de traitement comprenant l'installation d'un filtre planté de roseaux planifiés pour 2012.

2. Aménagement d'une réserve incendie

Cette opération s'inscrit dans le cadre réglementaire de la mise en sécurité des équipements du Parc en matière de défense incendie. Le gîte appartient aux domaines, le Parc en a l'usage sous convention. La commission de sécurité a demandé, pour maintenir l'ouverture au public à compter du 25 octobre 2011, la mise aux normes de la réserve de défense incendie qui était sous-dimensionnée. La situation géographique du gîte rend difficile l'approvisionnement en eau de tout type de réserve quelle qu'en soit la nature. La nappe phréatique est située à 50 mètres de profondeur, le réseau d'eau potable est situé à une distance de 1200 mètres, l'eau des toitures est collectée de manière dégroupée - même si la moyenne annuelle théorique des précipitations pourrait correspondre au volume demandé. Toutes les solutions techniques possibles ont été étudiées en détail avec les pompiers.

Dans un souci d'économie et d'écologie, il était important de penser à l'alimentation en eau de la future réserve incendie qui peut varier d'une solution à l'autre en fonction des pertes en eau attendues par évaporation, évapotranspiration, capillarité. Les solutions varient selon la nature de la réserve : eau potable, forage d'un puits et pompage solaire, eau des toitures. Compte tenu des délais, le premier remplissage est majoritairement réalisé avec l'eau potable du réseau.

La pose d'une cuve enterrée en acier galvanisé constituant une réserve d'eau de 120m³ a été décidée après une analyse détaillée des solutions alternatives (bâche simple, nouvelle mare, canalisation d'eau potable de 1200m.)

Une visite de terrain avec les pompiers a eu lieu courant juin pour valider techniquement la solution choisie. La fourniture et la pose de la cuve métallique galvanisée ont été confiées après appel d'offres à l'entreprise SOBEA.

Calendrier :

automne 2011 – printemps 2012

Op/Prog : 678 P

Budget : 55 016 €

Origine des fonds :

60% Agence de l'Eau Seine-Normandie, 40% PNR

Contacts :

François HARDY



Calendrier : installation de la cuve en octobre 2011

Op/Prog : 040PG 149

Budget : 325 312 €

Origine des fonds : 60% Agence de l'Eau Seine-Normandie sur l'aménagement de la mare, pour le reste 60% Région, 40% Département

Contacts :

François HARDY

Calendrier :
novembre 2011

Partenaires :
Région Ile-de-France,
Départements de l'Essonne et
des Yvelines, les 51 communes
du Parc

Contacts :
Anne LE LAGADEC
Fabien PAQUIER

L'année 2011 a été marquée par la publication du décret de classement du Parc le 3 novembre (http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/uploads/tx_pnr/joe_20111105_0004.pdf), suite aux avis de classement de la Fédération des Parcs, du Conseil National de Protection de la Nature et du Préfet de Région.

A présent, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse comprend 51 communes (43 en Yvelines et 8 en Essonne). Il représente 109 000 habitants et 63 321 hectares !

Avant de s'achever par la publication du décret du 3 novembre 2011, le processus de révision de la Charte a connu ses dernières étapes.

Janvier : la consultation des communes, des intercommunalités et des départements

En janvier 2011 s'est poursuivie la consultation de l'ensemble des communes et des autres collectivités membres du syndicat mixte : plusieurs réunions des conseils municipaux et intercommunaux (ou des bureaux

municipaux) ont mobilisé les élus du Parc qui ont tenté de lever les dernières réticences. Les communes en particulier étaient en effet amenées à se prononcer par délibération sur l'approbation de la Charte, telle qu'arrêtée le 30 août 2010 et sur l'adhésion de leur territoire destiné à être classé. Certaines communes n'ont pas été convaincues, côté Essonne notamment où 8

d'entre elles ont renoncé au projet. Côté Yvelines seule la commune de la Boissière-l'École ne s'est pas engagée, isolant de fait la commune de la Hauteville qui s'était prononcée favorablement. Cette dernière commune n'a pu ainsi rester dans le périmètre définitif proposé au classement.

Janvier-juin : la consultation retardée du département de l'Essonne

La consultation du département de l'Essonne a été rendue délicate par la défection de 8

communes sur 16, qui a conduit l'exécutif départemental à s'interroger sur la cohérence de l'espace essonnien destiné à rentrer dans le territoire du Parc. Cette situation fragilisait cependant l'ensemble du processus engagé depuis 2007, il était inconcevable en effet que le périmètre des 51 communes soit proposé au classement sans l'adhésion du département. Il fallut attendre un conseil général renouvelé après les élections générales pour que soit réaffirmée la volonté de s'engager dans la création d'un second Parc naturel en Essonne et pour recueillir l'assentiment de la majorité des conseillers généraux.

Juillet : avis final du Conseil National de Protection de la Nature et derniers échanges avec les services de l'Etat

Le Conseil National de Protection de la Nature a organisé une audition finale du Président et Vice-Président du Parc, MM. Vandewalle et Poupard et du Vice-Président de la Région en charge de la politique des Parcs naturels, M. Amedro le 4 juillet. Les échanges ont beaucoup porté sur le caractère périurbain du Parc et sur la circulation des engins à moteur sur les voies et chemins communaux. Deux points sur lesquels le Parc se doit d'être vigilant. La consultation finale des membres du conseil sur le projet de charte définitif s'est soldée par 15 voix favorables, 1 voix défavorable et 1 abstention.

En parallèle des échanges avec les services déconcentrés de l'Etat et avec les services centraux du ministère de l'Environnement ont permis de préciser encore une fois la notion de compatibilité – comment interpréter le plan du Parc par exemple ? -, qui autorise à la fois des orientations très claires de la Charte et le plein exercice du principe de subsidiarité par les communes.

3 novembre : décret signé du premier ministre.

Décembre : installation des instances renouvelées du Parc

Le 8 décembre s'est tenu aux Essarts-le-Roi le premier comité syndical officiel du Parc élargi aux 51 communes (73 membres avec voix délibérative). Le bureau formé de 22 membres a été constitué, la nouvelle gouvernance arrê-tée ainsi que le libellé des 8 nouvelles commissions.





Acteurs, compte administratif, programme d'actions prévisionnel

Acteurs compte



Représentants avec voix
délibérative :

8 représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France

- Mme Marie-Thérèse BESSON
- Mme Laurence BONZANI
- M. Didier FISCHER
- Mme Sandrine GRANDGAMBE
- M. Hervé HOCQUARD
- Mme Valérie PÉCRESSE
- M. Mounir SATOURI
- Mme Michèle VITRAC-POUZOLET

6 représentants du Conseil Général des Yvelines

- Mme Marie-Hélène AUBERT
- M. Jean-Louis BARTH
- Mme Christine BOUTIN
- M. Hervé PLANCHENAU
- M. Jean-Marie TETARD
- M. Yves VANDEWALLE

2 représentants du Conseil Général de l'Essonne

- Mme Claire ROBILLARD
- M. Guy BONNEAU

6 délégués des
Communautés de
communes et
d'agglomération voix
consultative :

	Communes	Titulaires	Suppléants
78	CC Cœur d'Yvelines	Robert CARDINAUD	Alain JUND
78	CA Saint-Quentin-en-Yvelines	Robert CADALBERT	Alexis BIETTE
78	CC des Etangs	Jacques BOUCHET	Daniel BONTE
78	CC Plaines et Forêts d'Yvelines	Thierry CONVERT	Bernard ROBIN
91	CA du Plateau de Saclay	Chantal BOCS	Jean-Francis RIMBERT
91	CC du Pays de Limours	Christian SCHOETTL	Edwige HUOT-MARCHAND

Représentants avec voix
consultative :

- Chambre Interdépartementale d'Agriculture : Christophe HILLAIRET, Président et Jean-Pierre DE WINTER, délégué
- Agence des Espaces Verts : Christian DUBREUIL, Directeur
- O.N.F. Agence Interdépartementale de Versailles : Olivier JAMES, Directeur
- C.R.P.F. : Xavier JENNER, délégué
- C.E.S. d'Ile-de-France : Éric BERGER
- C.C.I.V. : François BELLINI, titulaire et Patrick BERNHEIM
- C.C.I. 91 : Gérard HUOT, Président
- Chambre Interdépartementale de Métiers : Gilbert FOURNIGAU, président
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne : Laurent MUNEROT, président, Stéphane BINARD, délégué et Bruno DELECROIX, technicien de la Chambre
- Rambouillet, ville-porte : Gérard LARCHER, Sénateur-maire
- Union des Amis du Parc : Catherine GIOBELLINA, Présidente

Représentants conviés :

- Sous-Préfecture de Rambouillet : Marc CHAPPUIS, Sous-préfet
- DRIEE Ile-de-France : Ghislaine BORDES, service du Développement durable
- C.R.I.F. – DADT : Valérie MANCRET-TAYLOR directrice, Jean-Frédéric LAFFARGUE, Mission des PNR
- Conseil Général des Yvelines (D.D.) : Daphné BORET, Marion PICARD et Pascal AUBLÉ
- Conseil Général de l'Essonne : Axelle BURGHOFFER, chargée de projets Sud Essonne

Délégués des 51 communes (voix délibératives)

	Communes	Titulaires	Suppléants
78	AUFFARGIS	Gérard CHIVOT	Michel GALLOIS
78	BAZOCHE-SUR-GUYONNE	Jean DUCROCQ	Sophie MOULIN
78	BONNELLES	Guy POUPART	Jean-Jacques THEBAULT
91	BOULLAY-LES-TROUX	Françoise LAWRENCE	François FEYT
78	BULLION	Blandine LE TEXIER - JAULT	Véronique GUILLERME
78	CERNAY-LA-VILLE	René MEMAIN	Philippe CASSERT
78	CHATEAUFORT	Patrice PANNETIER	Bernard LERISSON
78	CHEVREUSE	Claude GENOT	Caroline LEVASSEUR VON EUW
78	CHOISEL	Frédéric MONTEGUT	Claude JUVANON
78	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES	Michel BELLIKAUD	Corinne GODIN
91	COURSON-MONTELOUP	Alain ARTORE	Cathy MONNERAT
78	DAMPIERRE-EN-YVELINES	Evelyne LEMONNIER	Jean-Pierre DEWINTER
91	FONTENAY-LES-BRIIS	Léopold LE COMPAGNON	Thierry DEGIVRY
91	FORGES-LES-BAINS	Antoine LESTIEN	Yves DESSAUX
78	GALLUIS	Annie GONTHIER	Michel GOURLIN
78	GAMBAIS	Nicole HOPIN	Catherine PLISSON
78	GAMBAISEUIL	Claude CAZANEUVE	Roland BOSCHER
91	GIF-SUR-YVETTE	Michel BOURNAT	Jean-Pierre BOURIOT
91	GOMETZ-LA-VILLE	Bernard JACQUEMARD	Michel THIERRY
78	GROSROUVRE	Paul STOUDEUR	André FONTAINE
78	HERMERAY	Frédéric DOUBROFF	Sophie-Dorothee MONTAGUTELLI
91	JANVRY	Jean-François LECLERCQ	
78	JOUARS-PONTCHARTRAIN	Marie-Laure ROQUELLE	Jacques ARNOUX
78	LA CELLE-LES-BORDES	Serge QUERARD	Hélène FIANI
78	LA QUEUE-LES-YVELINES	Jean-Michel ALLIRAND	Michel GENEVEE
78	LE MESNIL-SAINT-DENIS	Jean CRENO	Annick FEMENIA
78	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Joseph LE FOLL	Françoise CHANCEL
78	LES BREVIAIRES	Yves MAURY	Roland POSTIC
78	LES ESSARTS-LE-ROI	Hervé ALLEIN	Claude GUILBERT
78	LES MESNULS	Marc LAUTOUR	Christine TOUSSAINT du WAST
78	LEVIS-SAINT-NOM	Bernard ALISSE	Jean-Claude CHEVY
78	LONGVILLIERS	Marc ALLES	Maurice CHANCLUD
78	MAGNY-LES-HAMEAUX	Jacques LOLLIOZ	Raymond BESCO
78	MAREIL-LE-GUYON	Daniel LEBAR	Jean-Pierre DECROIX
78	MERE	Michel RECOUSSINES	Alain COLOMBI
78	MILON-LA-CHAPELLE	Jacques PELLETIER	Pascal HAMON
78	MONTFORT L'AMAURY	Patricia GUERLAIN	Marc DUFRAISSE
78	LE PERRAY-EN-YVELINES	Gervais LESAGE	Claude FALICON
78	POIGNY-LA-FORET	Marie FUKS	Valérie SARRE
78	RAIZEUX	Pascal LE CUNFF	Nicolas THEBARS
78	RAMBOUILLET	Jean-Frédéric POISSON	Geneviève JEZEQUEL
78	ROCHEFORT-EN-YVELINES	Georges BENIZE	Stéphanie MEURGER
78	SAINT-FORGET	Françoise GOSSARE	Catherine LE DAVAY
91	SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	François FRONTERA	Marie-Odile RUAULT
78	SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Bernard GUEGUEN	Danielle TACYNIAK
78	SAINT-LEGER-EN-YVELINES	Jean-Pierre GHIBAUDO	François MARIE
78	SAINT-REMY L'HONORE	Jean-Pierre SIMONIN	Catherine LAPIERRE
78	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	Guy SAUTIERE	Jean-Jacques MENIEUX
78	SENLISSÉ	Jacques FIDELLE	Yannick LEBRETON
78	SONCHAMP	Franck POULON	Philippe LAMIRAULT
78	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	Frédéric AMOSSE	Patrice LEVASSEUR

Représentants avec voix
délibérative

En 2011, le Comité s'est
réuni à 6 reprises :
7 février, 7 mars,
21 mars, 14 juin,
7 septembre, 24 octobre
et 8 décembre

Nos partenaires de 2011

Abbaye des Vaux de Cernay
 Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
 Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALECLME)
 Agence Territoriale de l'Energie du Plateau de Saclay (ATEPS)
 Association Bonnelles Nature
 Association Bures Orsay Nature
 Association Clématis
 Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et de ses environs (ADVMC)
 Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse
 Association Eron
 Association Naturessonne
 Association Pour le Rayonnement de Port-Royal-des-Champs (APRC)
 Aurélie Erlich
 Bergerie Nationale
 BGE Yvelines
 Centre Athéna,
 Centre d'Etude de Rambouillet et de sa Forêt (CERF)
 Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE IDF)
 Centre Ornithologique d'Ile-de-France (CORIF)
 Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise Yvelines
 Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines
 Chambre Interdépartementale d'Agriculture
 Château de Breteuil
 Club nature Clari kids
 Cofiroute
 Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques (COS-TIC)
 Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF)
 Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature
 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement des Yvelines et de l'Essonne (CAUE)

Urbanisme - Habitat – Paysage

Présidée par Mme Stéphanie MEURGER, maire-adjoint à Rochefort-en-Yvelines
Réunie les 11 mai et 29 septembre

Gestion des Espaces et Biodiversité

Présidée par M. Serge QUERARD, maire de La Celle-les-Bordes
Réunie le 30 juin

Patrimoine - Culture - Tourisme

Présidée par Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget
Réunie le 7 juin

Les commissions ont été modifiées début 2012, de nouveaux présidents et vice-présidents ont été désignés.

- Commission Agriculture, forêt : M. Jean-Pierre DE WINTER et M. Claude GUILBERT
- Commission Architecture, Urbanisme et Paysage : M. Hervé ALLEIN et Mme Stéphanie MEURGER
- Commission Biodiversité et environnement : M. Bernard GUEGUEN et M. Léopold LE COMPAGNON
- Commission Communication et animation : M. Antoine LESTIEN et M. Guy POUPART
- Commission Education à l'environnement et au territoire : Mme Evelyne AUBERT et Mme Edwige HUOT-MARCHAND
- Commission Patrimoine et culture : Mme Françoise GOSSARE et Mme Marie-Laure ROQUELLE.
- Commission Tourisme, liaisons douces, déplacements durables : M. Bernard ALISSE et M. Christian SCHOETTL
- Commission Développement économique et énergie : M. Jacques FIDELLE et M. Frédéric MONTEGUT

L'équipe du Parc en 2011

Depuis la création du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'équipe technique s'est étoffée pour répondre à l'accroissement des tâches et missions qui lui sont confiées ainsi que pour développer une technicité véritablement pluridisciplinaire.

Tous travaillent au service du territoire, à la mise en œuvre de la Charte et de ses objectifs.

Direction - Administration - Innovations - Documentation - Système d'information géographique

Anne Le Lagadec, directrice

Fabien Paquier, directeur-adjoint à partir de décembre 2011

Christine Dubuc, assistante de direction

Claire Montet, assistante secrétariat - internet

Emilie Duc, informatique - réseaux - SIG, attachée jusqu'en mars à la mission Aménagement rural

Gildas Cheny, chargé de mission révision de la Charte - innovations - évaluations, départ en mars

Guillaume Margat, responsable administratif - ressources humaines - finances

Evelyne Briquet, comptabilité - documentation

Marie-Anne Touflet, agent d'entretien

Tania Armand, doctorante «empreinte écologique».

Aménagement rural,

Ghyslaine Wolff-Resclause, chargée de mission

Baptiste Perrin, technicien chemins-liaisons douces

Sylvain Vasseur, technicien entretien - maintenance

Milieux naturels et Environnement

François Hardy, chargé de mission
Virginie Pastor, chargé d'études
Annaïg Montabard, animatrice contrats de bassin
Arnaud Bak, chargé d'études
Olivier Marchal, chargé d'études
Alexandre Mari, chargé d'études
Grégory Patek, chargé d'études
Adrien Rey, technicien rivières

Patrimoine et Culture

Sophie Dransart, chargée de mission
Virginie Chabrol, chargée d'études patrimoine

Communication

Virginie Le Vot, chargée de mission
Julie Tisseront, chargée de l'animation et des événementiels
Laurence Alpou, chargée d'accueil
Ghislaine Bernardet, chargée d'accueil, arrivée en octobre
Stéphane Lorient, animateur patrimoine

Education à l'environnement et aux patrimoines

Frédéric Pouzergues, chargé de mission
Elena Maussion, animatrice nature - éco citoyenneté
Daniel Daudigny, gardien Hauts-Besnières

Développement économique et Tourisme

Olivier Sanch, chargé de mission
Marion Thioux, chargée d'études tourisme, départ en novembre
Xavier Stéphan, chargé d'études développement économique, arrivé en janvier

Architecture, Urbanisme et Paysages

Bernard Rombauts, chargé de mission architecture
Laurence Renard, chargée de mission paysage
Jennifer Bureau, chargée d'études urbanisme
Julien Delile, chargé d'études urbanisme
Betty Houguet, chargée d'études éco-cité
Isabelle Beauvillard, collaboratrice Atelier

Le Compte Epargne Temps

Le Compte épargne-temps existe depuis 2004 dans la Fonction Publique Territoriale. Le décret n° 2010-531 du 20 mai 2010 assouplit la gestion du Compte épargne-temps (C.E.T.) et ouvre de nouvelles modalités d'utilisation des jours épargnés.

Le Parc a mis en place en 2011 le dispositif de Compte épargne-temps, suite à la délibération du Comité syndical, lors de la séance du 24 octobre 2011. Ce projet avait été préalablement présenté au Comité technique paritaire du CIG, lequel a émis un avis favorable le 30 août 2011
Contact : Guillaume Margat

Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne (CG)
Direction départementale des Territoires
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
Directions régionales SFR/Orange/Bouygues
Fédération des Parcs
Fédération Interdépartementale, des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (FICEVY)
Fondation Coubertin
Guides de Parc
GRT-Gaz
Institut National des Métiers d'Art
Les 51 communes du Parc
Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines
Maison du tourisme et du patrimoine de Montfort l'Amaury
Maison Elsa Triolet Aragon
Maisons Paysannes de France-France
Musée de Port-Royal des Champs
Natureparif
Office National des Forêts (ONF)
Offices de tourisme de Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Rambouillet, Office de tourisme communautaire Plaine et Forêts d'Yveline, Syndicats d'Initiative du Perray-en-Yvelines et du Mesnil-Saint-Denis
Réserve Naturelle Régionale de Saint-Quentin-en-Yvelines
SAVAC
Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France
Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine des Yvelines et de l'Essonne (STAP)
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER)
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
Université Paris 1 Sorbonne

Le Budget 2011 s'est inscrit dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007/2013. La seconde phase du CPER 2011-2013 a fait l'objet d'un avenant, approuvé le 29 novembre 2011 par le Département des Yvelines, le Département de l'Essonne, la Région Ile-de-France, l'Etat et le PNR.

Contacts:
Guillaume MARGAT

Actions	Montant (€)
A - Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux du territoire	313 845
B - Mobiliser les acteurs et habitants du Parc	104 800
Axe 1 - Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien	1 958 325
Répartition interne à l'axe 1 :	
1 - Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité	141 916
2 - Maintenir le socle naturel et paysager du territoire	721 216
3 - Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères	598 869
4 - garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques associés	227 466
5 - Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable	268 858
Axe 2 - Un territoire périurbain responsable face au changement climatique	302 288
Répartition interne à l'axe 2 :	
6 - Adopter la démarche "sobriété → efficacité énergétique → énergies renouvelables"	302 288
7 - Développer les modes durables de déplacements	0
Axe 3 - Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale	1 302 427
Répartition interne à l'axe 3 :	
8 - Préserver l'identité et la diversité des paysages	285 101
9 - Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels	717 502
10 - Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante	299 825
Axe 4 - Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole	2 815 659
Répartition interne à l'axe 4 :	
11 - Favoriser la mixité sociale et la mixité habitat/activités	189 239
12 - Encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable	1 809 841
13 - Contribuer au développement économique d'une agriculture et d'une sylviculture diversifiées et écologiquement responsables	343 572
14 - Conforter le développement d'un tourisme et de loisirs durables adaptés à tous les publics	473 007
Les outils et moyens du Parc	336 296
Répartition interne :	
Moyens en terme d'équipement et de travaux	336 296
Moyens en terme de communication	0
Total FISAC (part PNR)	2 097 508
Total hors FISAC	5 036 133
Total	7 133 641

Le Parc naturel régional dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'équipement autonomes qui obéissent aux règles de la comptabilité des collectivités locales. Il ne prélève aucun impôt direct et s'appuie uniquement sur les subventions qui lui sont allouées.

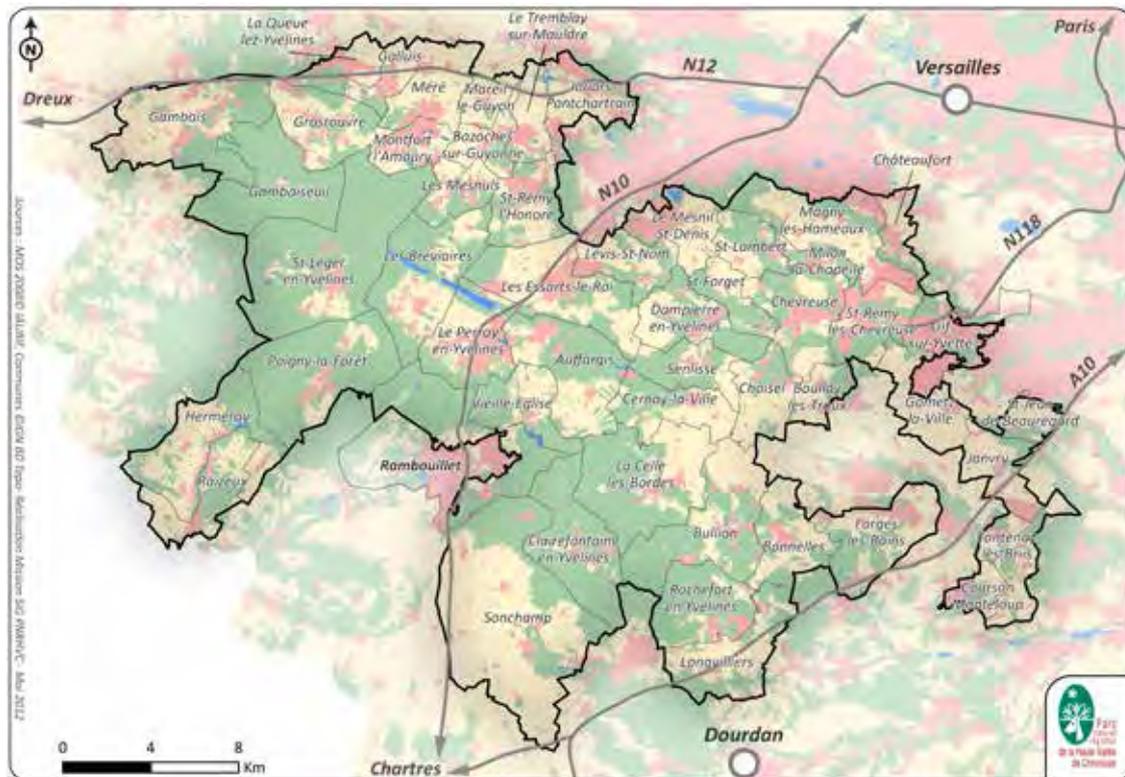
Son budget de fonctionnement est alimenté par les participations des membres de l'organisme, c'est-à-dire le Conseil Régional d'Ile-de-France, les Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne et les communes. Il est complété par une contribution du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire dans le cadre des contrats de projets État/Régions.

Ainsi, le Compte Administratif du Parc illustre comme suit les actions réalisées par grand domaine fonctionnel.

Budget de fonctionnement	Partie dite « hors-programme » qui correspond au coût des emplois fonctionnels et opérationnels et aux frais généraux du Syndicat Mixte et de l'équipe technique.	1 713 208,52 €	43% des dépenses de l'exercice
	Dont :	169 470 € €	
	• Charges de personnel administratif	1 043 993 € €	
Programmes de fonctionnement	Actions menées par le Parc en fonctionnement:	1 823 665,25 € €	45% des dépenses de l'exercice
	Dont : Travaux de conception et d'études en prestations extérieures : inventaires, Plans Paysage et Biodiversité, accompagnement économique, conseil en urbanisme, en énergie... (art 6226 et 6228)	181 444 €	
	Aménagements de terrain, travaux d'entretien des prairies humides (art 61521 à 61 524)	353 751 € €	
	Travaux d'ingénierie et de : thèse « empreinte écologique », équipe bassins versants, accompagnement des MAE, contrats de bassin... (chap. 012)	321 170 € €	
	Travaux d'édition et de publication : plaquettes thématiques, guides et dépliants touristiques... (art 6237)	119 596 € €	
	Petit équipement nécessaire aux actions de terrain (chap. 60)	19 457 €	
	Subventions aux personnes et organismes de droit privé : entreprises (FISAC), hôtellerie, agriculture, projets culturels... (art 6574)	385 592 € €	
	Subventions d'investissement aux communes (art 357 348)	347 993 € €	
	Autres	94 662 €	
Opérations d'investissement	Dépenses d'investissement engagées sous maîtrise d'ouvrage PNR pour investir dans les travaux d'aménagement de la Maison du Parc, l'équipement signalétique, les gîtes d'étape ou encore l'équipement informatique et technique...	480 078,54 € €	12% des dépenses de l'exercice
TOTAL	Dépense totales	4 016 952,31 € € €	100%

51 communes

Auffargis,
Bazoches-sur-Guyonne,
Bonnelles,
Boullay-les-Troux,
Bullion,
Cernay-la-Ville,
Châteaufort,
Chevreuse,
Choisel,
Clairefontaine-en-Yvelines,
Courson-Monteloup,
Dampierre-en-Yvelines,
Fontenay-les-Briis,
Forges-les-Bains,
Galluis,
Gambais,
Gambaiseuil,
Gif-sur-Yvette,
Gometz-la-Ville,
Grosrouvre,
Hermeray,
Janvry,
Jouars-Pontchartrain,
La Celle-les-Bordes,
La Queue-lez-Yvelines,
Le Mesnil-Saint-Denis,
Le Perray-en-Yvelines,
Le Tremblay-sur-Mauldre,
Les Bréviaires,
Les Essarts-le-Roi,
Les Mesnuls,
Lévis-Saint-Nom,
Longvilliers,
Magny-les-Hameaux,
Mareil-le-Guyon,
Méré,
Milon-la-Chapelle,
Montfort-L'Amaury,
Poigny-la-Forêt,
Raizeux,
Rambouillet,
Rochefort-en-Yvelines,
Saint-Forget,
Saint-Jean-de-Beauregard,
Saint-Lambert-des-Bois,
Saint-Léger-en-Yvelines,
Saint-Rémy L'Honoré,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Senlisse,
Sonchamp,
Vieille-Eglise-en-Yvelines.



Maison du Parc

Château de la Madeleine, chemin Jean Racine, 78472 Chevreuse cedex
Tel : 01 30 52 09 09, fax : 01 30 52 12 43, accueil@pnr-chevreuse.org
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Horaires d'ouverture :

Les bureaux de la Maison du Parc (château de la Madeleine) sont ouverts de 9h à 18h du lundi au vendredi ; pour le public, du mardi au dimanche de 14h à 17h30 toute l'année, les mercredi, dimanche et jours fériés également en matinée de mars à octobre.

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec

Conception et rédaction :
Claire Montet et l'ensemble de l'équipe du Parc

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
01 30 52 09 09
2012 – 500 exemplaires



 **île de France**

 **Yvelines**
Conseil général

 **Essonne**
LE CONSEIL GÉNÉRAL